

Les images de la ville, durables ?



Les images de la ville, durables ?



D/2010/5940/3

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	1
INTRODUCTION.....	9
A. URBANISME ET MÉMOIRE COLLECTIVE.....	15
VILLE ET AFFECTIVITÉ.....	17
<i>Une expérience très individuelle peut colorer pendant des années la perception d'un lieu : « les fleurs du futur fiancé ».....</i>	17
<i>Histoire personnelle, mémoire spatiale et perception.....</i>	17
<i>La ville n'existe pas.....</i>	17
<i>La question du sens : l'exemple de la représentation cartographique d'un centre urbain.....</i>	19
L'URBANISME EST PORTEUR D'UNE MÉMOIRE COLLECTIVE VITALE.....	19
DE L'IMPORTANCE DE LOCALISER LES INFORMATIONS.....	23
B. IMAGINAIRES, REPRÉSENTATIVITÉ ET IMPLICATION CITOYENNE.....	27
CONFRONTER IMAGINAIRES ET « RÉALITÉS ».....	29
<i>Exemples : la perception des ensembles urbains.....</i>	30
LES TROIS ÉTAPES DU PROCESSUS PARTICIPATIF : BESOINS-ATTENTES, DIAGNOSTIC ET PISTES DE SOLUTION.....	33
<i>Le phénomène Nimby : le fossoyeur de la participation ?.....</i>	35
DES FOCUS GROUPS AUX GROUPES PORTEURS DE CHANGEMENTS.....	35
<i>Les cartes des potentialités : identifier et partager les atouts (et faiblesses) perçus par les techniciens et les citoyens.....</i>	37
<i>Les ateliers de prospective : oser envisager plusieurs futurs !.....</i>	38
C. RÉSEAUX D'ATTACHEMENTS AUX VILLAGES ET VILLES.....	43
REPARTIR DU POTENTIEL LOCAL.....	44
<i>Coproduction avec des adultes en réinsertion.....</i>	46
<i>Des enfants se réapproprient leur quartier en difficulté.....</i>	47
D'UNE PARTICIPATION CONSTRUITE SUR UN ÉTAT À CELLE DE LA RÉPUBLIQUE URBAINE ?.....	47
D. DU DÉPLACEMENT À L'ART D'HABITER LE MONDE.....	51
E. DURABILITÉ DES IMAGES URBAINES.....	57
LE CAS DE CHARLEROI : LA CARTE DES ATTACHES GÉNÉRALES ET LA PLACE CHARLES II EN PARTICULIER.....	57
F. IMAGES PARTAGÉES, REFLETS DES RÔLES ET CULTURES DES ACTEURS.....	61
L'IMPORTANCE DES GROUPES CONCERNÉS.....	61
HABITANTS, TECHNICIENS ET ÉLUS : TROIS FONCTIONS, TROIS VISIONS DIFFÉRENTES.....	61
G. AMÉNAGER EN COMPOSANT PASSÉ ET AVENIR.....	65
AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINT-LAMBERT : REFLET DES CONTRADICTIONS D'UNE SOCIÉTÉ ET DU NON-RESPECT D'UNE HISTOIRE SOCIALE.....	65
PLACE CHARLES II À CHARLEROI, RÉNOVÉE SUIVANT DIVERSES SENSIBILITÉS DE SES USAGERS.....	66
LE PARC SAINT-LÉONARD À LIÈGE : RÉSULTAT D'UN PROCESSUS PARTICIPATIF APPROFONDI.....	68
LE PROJET DE RÉHABILITATION D'UNE GARE.....	69
L'EXEMPLE DE THEUX : L'IMPACT DE LA MÉCONNAISSANCE DES IMAGES URBAINES SUR UNE RECONSTRUCTION, UN CAS D'ÉCOLE.....	71
H. VILLE SUPPORT D' « IMAGINABILITÉ » ET DE CRÉATIVITÉ PARTAGÉE.....	75
CONCLUSION : DES IMAGES SUPPORTS D'UNE COHÉSION SOCIALE, REPÈRES D'IDENTITÉ, MOYENS DE CHANGEMENT.....	79
OÙ AGIR EN PRIORITÉ SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL ?.....	79
<i>La carte des attaches et contre-attaches pour un état des lieux.....</i>	79
OSER CHOISIR L'AIDE INDÉPENDANTE À LA DÉCISION.....	82

D'UNE SOMME D'INDIVIDUALITÉS À UNE INNOVATION TERRITORIALE COLLECTIVE	86
<i>Les échelles de temps</i>	86
<i>Les échelles spatiales : du local au global</i>	86
<i>L'écoute partagée des opinions</i>	87
BIBLIOGRAPHIE	91
RÉALISÉ PAR.....	95

Les images de la ville, durables ? Cet ouvrage montre non seulement ce que l'homme perçoit de la ville (comme ce fut déjà identifié dans les années '60) mais il localise les images sur le territoire tout en tenant compte de la diversité des groupes concernés (comme ce fut tenté dans les années '70). Cet ouvrage innove aussi dans la mesure où il s'appuie sur de récentes recherches-actions fondées explicitement sur la notion du patrimoine transmis des générations passées vers les générations futures.

L'ouvrage s'inscrit dans l'actualité de ce début de siècle. En effet, le concept d'images de la ville a été peu actualisé depuis les années '70.¹ Après une disparition des repères urbains au sein des métropoles, un retour vers les villes s'amorce. Le titre sous forme de question et la notion de durabilité introduisent le doute propre à notre époque. Quelle est la pérennité de notre environnement et des valeurs qu'il sous-tend ? Et, par conséquent, qui peut décider de le modifier ? Ce ne sont plus les pères ou les experts qui décident seuls sur base de valeurs sociétales partagées, mais les élus, les techniciens et les citoyens impliqués dans des processus. C'est ce questionnement même qui justifie les pratiques « collaboratives » de la participation.

Par ailleurs, pourquoi investir dans notre cadre de vie s'il n'est pas durable ? Quelle part de son image est durable et non durable ? Comment s'appuyer sur les images les plus stables ? En quoi le patrimoine social vécu est complémentaire du patrimoine monumental ? Voilà les questionnements principaux soulevés par ce titre.

¹ Beaucoup de démarches se sont développées pour créer une image de marque des villes fondées sur des approches de marketing urbain. La présente démarche veut se réinscrire dans une dynamique urbanistique.

Introduction

Introduction

Tant les professionnels qui la créent et la pensent, tels les architectes, urbanistes, sociologues ou géographes, que ceux qui la pratiquent au quotidien, comme les élus, les habitants et comités d'habitants, sont confrontés au devenir de la ville. Or, sa modification s'opère d'étape en étape, de manière parfois peu visible, voire même quasiment imperceptible. Pourtant, chaque changement a ses effets sur les usagers, modifiant progressivement leurs comportements.² Ces changements de comportement dépendent donc de la façon dont habitants et autres usagers pratiquent et perçoivent la ville. C'est ainsi qu'ils construisent leur représentation de la ville, c'est-à-dire les « *images de la ville* ».

Pour mieux répondre aux besoins, voire aux attentes des usagers, cet ouvrage plaide en faveur d'une meilleure compréhension de leur mode d'appropriation. Plus précisément, il tente de mieux cerner *quelle image* ou *quelles images* usagers et acteurs se font de la ville.

Les **images de la ville** sont donc les diverses **représentations** que certains **acteurs**³ ou usagers se font de leur cadre de vie. Elles sont ici traduites et explicitées à travers des textes ainsi que des illustrations : photos, cartes, plans... afin de mieux appréhender la diversité des perceptions rencontrées.

Comment dialoguer sans cette identification des « *images de la ville* » propre à chaque groupe d'acteurs ? Sans une bonne compréhension de ces différentes perceptions, on échappe à toute confrontation des points de vue. Or, c'est bien de cette confrontation que peut naître une participation délibérative. À l'opposé des approches élitistes « *venant d'en haut* » ou d'une participation qui « *nivelle par le bas* », l'attitude délibérative requiert que l'ensemble des acteurs en présence – citoyens, élus, techniciens... – travaille à modifier son point de vue autant que celui des autres. L'objectif est bien de s'enrichir mutuellement de la diversité des savoirs. Or, ceux-ci se fondent sur la perception de tous les acteurs. L'habitant lui-même est souvent un expert de son cadre de vie au quotidien. Comment comprendre ces imaginaires des citoyens, les impliquer et tenir compte de l'incontournable question de la représentativité ?⁴

L'identification approfondie des différentes images urbaines aide à relativiser les points de vue, à prendre connaissance des valeurs de chacun, à aborder des échelles plus larges que le microcosme local ainsi qu'à prendre conscience du foisonnement des valeurs existantes. Comment concevoir les outils ou méthodes garantissant un véritable respect des divers points de vue, ce respect étant la base indispensable d'un réel travail participatif, et permettre ainsi à chacun d'exprimer son « agenda caché » ?⁵

² Voir chapitre A de cet ouvrage : Hommes et urbanismes : mémoire collective, théorie phénoménologique.

³ Acteur : celui (individu ou groupe) qui participe à une action et qui a des intérêts communs pour cette action, selon Bernoux Philippe, *La Sociologie des Organisations*, Éd. Seuil, 1990.

⁴ Voir chapitre B : Imaginaires, représentativité et implication citoyenne.

⁵ Voir chapitre F : Images partagées, reflets des rôles et cultures des acteurs.

Les résultats de ces méthodes mettent constamment en relief deux enjeux importants :

- D'une part, il est primordial de mieux identifier les « *réseaux d'attachements* » aux villes et villages. Ces réseaux montrent les affinités territoriales et les relations sociales favorisées par les acteurs.

En partant de la compréhension de celles-ci, il devient plus aisé, à la fois de les respecter mais aussi de lutter contre les querelles de clocher qui déforcent les collectivités locales. Celles-ci peuvent alors poser un cadre réglementaire pour les promoteurs issus de la mondialisation et ainsi éviter qu'ils ne mitent le tissu urbain et les réseaux sociaux.⁶ Il s'agit d'ouvrir le territoire à des investisseurs qui veulent s'établir sur le territoire en le respectant et en le valorisant.

La confrontation des acteurs entre eux leur permet de comprendre de mieux en mieux qu'ils ont tous intérêt à coopérer. Le riverain qui doit éviter de tomber dans un réflexe NIMBY (Not In My Back Yard – pas dans mon jardin) qui le mènera à être exclu du processus et le promoteur qui doit éviter de se faire bloquer par des recours juridiques.

La connaissance de ces réseaux d'attachements est aussi à confronter à l'observation du terrain. Enrichi par la diversité des points de vue qu'on lui porte, le patrimoine immobilier devient alors une nouvelle source de créativité, de redécouverte du monde qui nous entoure. Un héritage matériel (la pierre) et immatériel (le vécu, le lien social) des générations passées sur lequel nous pouvons agir afin de le transmettre enrichi aux générations futures.⁷

- D'autre part, on constate que, dans le contexte de l'aménagement urbain, on ne peut éviter la question – devenue triviale – du déplacement. Tout aménagement participatif dérivera, à un moment ou un autre, sur la question de la mobilité ou plus précisément du « tout à la voiture ». C'est pourquoi, alors que les images de la ville, identifiées par Kevin Lynch⁸ sont fondées sur le déplacement, nous tentons de les reconstruire à partir d'un « *art d'habiter le monde* ».

Comment approcher la perception de la ville à partir de l'attachement, des émotions ressenties par les acteurs, leur révélant les enjeux les plus forts. Étonnamment, la construction des images urbaines se fonde alors sur l'identité locale. Elle permet de comprendre sur quels bâtiments et endroits s'appuie la population. Quelles sont ses « *attaches* » et ses « *contre-attaches* » par rapport au territoire ?⁹

À partir de l'expérience concrète de consultations, d'enquêtes et de sondages, menée depuis plus d'une quinzaine d'années dans une cinquantaine de centres urbains, cet ouvrage tente d'expliquer ces nouvelles méthodes d'approches mises en place par les auteurs.

⁶ Voir chapitre C de cet ouvrage : Réseaux d'attachements aux villes et villages.

⁷ Voir chapitre E : Durabilité des images urbaines.

⁸ Lynch Kevin a cherché les particularités de la configuration urbaine. Il les a montrées par l'observation de la pratique du citoyen. À travers l'usage de la ville (la marche ou la conduite automobile), Lynch a pu établir des règles qui régissent la configuration urbaine (c'est-à-dire la structure de celle-ci telle qu'elle est perçue par l'individu). Elle apparaît composée de voies, limites, points de repères, nœuds, quartiers...

⁹ Voir chapitre D : Du déplacement à l'art d'habiter le monde.

Pouvoir aménager le cadre de vie en composant passé et avenir est la finalité de ce travail sur les images urbaines.¹⁰ Et c'est bien par des processus participatifs que l'on peut sortir de l'architecture événementielle imprimée sur le papier glacé des revues spécialisées. C'est alors que se développe une réelle créativité, non plus fondée sur des critères issus de la mondialisation de l'image de l'architecture mais construite à partir de l'identité des acteurs en présence¹¹. Il s'agit là d'un vaste projet d'éducation permanente¹².

¹⁰ Voir chapitre G : Aménager en composant passé et avenir.

¹¹ Voir Chapitre H : Ville support d'imaginabilité et de créativité.

¹² L'éducation permanente (appelée éducation populaire en France) assure à toutes les époques de la vie le développement de l'homme. Elle vise une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société; des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation; des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique (décret sur l'action associative dans le champ de l'éducation permanente du 17 juillet 2003 et son arrêté d'application du 28 avril 2004 : www2.cfwb.be, http://www2.cfwb.be/actualite/atelecharger/Document_de_synthese_decret_AG.doc, page consultée le 16/03/2010).

A. Urbanisme et mémoire collective

A. Urbanisme et mémoire collective

La manière dont les citoyens réagiront à un projet d'aménagement se fonde sur l'image qu'ils s'en feront. Kevin Lynch a clairement dégrossi le terrain sur cette question. Ses travaux sont interdisciplinaires (psychologie, sociologie, urbanisme...) et « *se limitent volontairement aux significations les plus immédiates, les plus élémentaires. Mais, il nous semble que ce champ devrait, dans l'avenir, être élargi de façon à intégrer des systèmes de significations plus médiatisés et plus complexes* »¹³.

La cartographie de ses résultats domine sa démarche. Ce n'est donc pas un hasard si Kevin Lynch nous intéresse : un homme formé à l'architecture par F.L Wright¹⁴. Cette formation explique vraisemblablement la structuration spatiale de son étude qui interpella et qui interpelle toujours tant les architectes que les urbanistes.

L'intérêt est immédiat : par exemple, si les boulevards arborés sont appréciés par les citoyens, peut-on dire que les remplacer par des hautes tiges ou des basses tiges (voire des arbres en pots surnommés par certains habitants « *bonsaïs* ») leur est indifférent ? Savoir à quel boulevard précis il est fait référence et pouvoir identifier les proportions qui sont satisfaisantes sont indispensables à l'application pratique : par exemple, choisir des essences d'arbres appropriées.

Ce regard sur la ville est « *froid* », c'est-à-dire qu'il ne tient pas compte d'une partie importante de la vie du citoyen : « *l'affectif* ».

Par exemple, les boulevards ressortent comme importants car ils évoquent pour certains la coexistence de la nature avec l'urbain : la signification des arbres est aussi, voire plus importante, que leur hauteur. Peut-on considérer que pour l'usager, la dimension métrique est un moyen, la signification une fin ?

Raymond Ledrut (1973) mit en évidence l'interactivité entre l'objet urbain et le sens que lui donne le sujet : sa recherche est phénoménologique. Mais cette étude ne localise pas clairement les formes urbaines. Elle eut d'ailleurs bien moins d'échos auprès des architectes.

Le présent ouvrage s'appuie sur une combinaison de ces deux approches.

Kevin Lynch¹⁵ a mené au M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology), grâce au soutien de la Fondation Rockefeller, une vaste enquête en vue de déterminer les formes urbaines qui structurent la ville vécue. Cependant, cette étude jetait un « *regard froid* »¹⁶ sur la cité car elle ne s'attachait qu'à la perception essentiellement visuelle et ne cherchait pas les significations qui « *l'habitent* ».

¹³ Choay Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Éd. Seuil, Paris, 1965, p. 73.

¹⁴ Choay F., *L'urbanisme, utopies et réalités*, Éd. Seuil, Paris, 1965, p. 384.

¹⁵ Lynch K., *L'image de la cité*, Éd. Dunod, Poitiers, 1969 (tr. de *The Image of The City* MIT, 1960).

¹⁶ Nous parlons de « regard » car les critères de Lynch sont essentiellement visuels. Nous précisons qu'il est froid car il ne cherchait pas les significations qui motivent et orientent le sujet. Notons qu'un regard froid absolu n'existe pas : la perception n'est pas neutre. Le choix de la forme distinguée dépend notamment de la personne qui l'observe et des significations qu'elle lui attribue. Le regard froid est donc lié à la problématique du sens.

En réponse à *L'image de la Cité* (*The Image of The City*¹⁷), Raymond Ledrut¹⁸ réalisa une enquête sur deux villes, par laquelle, il analysa le sens vécu des espaces. Il écrivit *Les images de la ville*. Ces différences de vocabulaire sont révélatrices de nuances importantes entre les deux démarches. « **L'image** » perçue comme unique reflète les cartes mentales non différenciées selon les acteurs par Lynch.¹⁹ Tandis que le terme « *City* » qui devient « *Ville* » semble traduire le passage du fonctionnel américain (les structures de Lynch sont fondées sur le déplacement) au symbolique européen. Ledrut critique la méthode de Lynch qui « *concentre l'attention sur l'identité et la structure de l'image. Le parti qui a été pris dans l'étude présentée est presque exactement inverse. L'accent s'y trouve mis sur la signification.* »²⁰. Par contre, cette recherche de Ledrut ne localise pas clairement les formes urbaines. Sa recherche est de type sémiologique.

Les travaux qui suivent ne partent pas de données abstraites (confrontations de théories...), ni de sources préexistantes (articles de presse, comptes rendus d'avis officiels...) mais d'une confrontation entre la matérialité architecturale et urbaine, et des considérations simples de la vie quotidienne recueillies lors de nos consultations, enquêtes, sondages...

Kant disait que le **concept sans l'intuition** est vide et que **l'intuition sans le concept** est aveugle. Parallèlement, **l'image sans son sens** est vide.

En d'autres termes, plus concrètement, un touriste belge découvrant Minsk en Biélorussie n'est pas dans la même position que celui qui découvre Paris et possède un ensemble étoffé de significations préconstruites sur cette ville, même si les deux villes sont composées sur des modèles classiques de composition urbaine assurant la lisibilité de la ville.

¹⁷ City d'après le dictionnaire américain « *Merriam-Webster* » : « *an inhabited place larger or more important than a town* » (un endroit habité plus grand ou plus important qu'une ville) Town : « *a compactly settled area usu, larger than a village, smaller than a city* » ordinairement une aire d'établissement compacte, plus grande qu'un village, plus petite qu'une cité. Le dictionnaire français-anglais Harrap's traduit ville par town et grande ville ou cité par city. À se rappeler les cités analysées par Lynch (Boston, Jersey City et Los Angeles) comparées à celles étudiées par Ledrut (Toulouse et Pau) la distinction n'en devient que plus claire. La différence d'échelle est flagrante : Los Angeles avec ~3.000.000 d'habitants (agglomération de ~10.000.000) et Toulouse 380.000 habitants (en 1968).

¹⁸ Ledrut R., *Les images de la ville*, Éd. Anthropos, Paris, 1973.

Malgré leur relative ancienneté, nous n'avons pas identifié de réels successeurs ayant remis fondamentalement les théories de Lynch et Ledrut en question. Néanmoins, il est indispensable de citer ici les études du Professeur Bassand de l'école polytechnique de Lausanne, ayant une approche parallèle. Il parle en terme de capital social plutôt que de patrimoine. Mais il analyse un même domaine de manière peut-être plus sociologique et urbanistique. Citons encore Augoyard, très psychologique et surtout herméneutique, Lefebvre..., Sivadon et son approche médicale...

¹⁹ Lynch en est pourtant bien conscient puisqu'il insiste sur les perceptions différenciées entre les cultures (références anthropologiques des annexes de *L'image de la Cité*, p. 145 et suivantes.). Dans *Voir et planifier. L'aménagement qualitatif de l'espace*, Ed. Dunod, 1982 (tr. de *Managing the Sense of a Region* MIT 1976, pp. 24 (fig. 6), 151 (fig. 46 b) et 155 (fig. 46 f), Lynch montre que « la population des quartiers aisés de Westwood s'étend en imagination sur la majeure partie de la région de Los Angeles alors que celle de Boyle Heights a une vision plus limitée ». Cette attitude reflète peut-être qu'aux États-Unis la ségrégation des couches sociales s'opère dans l'espace. Les couches aisées ne se mélangent pas aux moins nanties comme dans la ville européenne traditionnelle. Le phénomène de « ghetto » y est particulièrement marqué. De ce fait, dans un quartier, la perception doit être plus homogène puisque les groupes sociaux sont moins diversifiés.

²⁰ Ledrut Raymond, *Les images de la ville*, Éd. Anthropos, Paris, 1973. p. 26.

Ville et affectivité

Une expérience très individuelle peut colorer pendant des années la perception d'un lieu : « *les fleurs du futur fiancé* ».

Par exemple, une dame d'une soixantaine d'années, très réservée, parlait d'une place comme étant un endroit très apprécié, bien que, par ailleurs, elle exprima qu'elle n'aimait pas ses alentours. Cette apparente contradiction nous intriguait. Après lui avoir demandé la justification de son attachement, elle prit un moment de réflexion et donna quelques explications très peu claires. Puis, elle nous dit : « *Vous savez, là, c'est un souvenir de jeunesse. Mon mari est venu m'offrir des fleurs là (avant nos fiançailles)* ».

Ce cas particulier montre que c'est à travers sa vie, son histoire personnelle qu'un lien s'est établi avec ce lieu et ses édifices, et qu'une forte charge émotionnelle peut s'y attacher²¹.

C'est un exemple d'expérience personnelle qui ne peut être recoupé avec aucun autre acteur.

Histoire personnelle, mémoire spatiale et perception

L'enquête approfondie menée à Charleroi a mis en évidence la corrélation entre ces trois facteurs. En effet, comme le mode d'induction par les questions, les photos et les dessins était rigoureusement le même pour les différents acteurs rencontrés, on aurait pu s'attendre à ce que la représentation de la ville soit la même pour tous.²² Or, les individus n'ont pas manifesté un lien objectif et univoque avec la ville. Même l'élément qui devrait s'avérer rassembleur, le centre, se révèle différent d'un individu à l'autre.²³

La ville n'existe pas

Il y a en quelque sorte autant de villes que d'individus. Ces villes sont principalement le produit de l'histoire que les individus ont eue avec celles-ci. Un individu se rappellera un lieu en fonction de l'histoire qu'il y a vécue (voir l'exemple ci-après de la rue du Pont Neuf). La ville seule, en tant que telle, n'existe pas sans l'homme, en dehors du sens que l'homme lui donne. C'est un objet social et les significations de la ville sont multiples. La volonté d'objectivation (ayant tendance à la réduction à un objet unique, singulier) pose problème. Le sens de la ville est en fait **polysémique**.

²¹ Il est curieux de remarquer que cette explication fut donnée en toute fin d'interview. À la dernière ligne, de la dernière question, quand l'enregistreur fut coupé ! Cette crainte semble cacher de fortes émotions. L'attachement au patrimoine, par l'histoire privée, ne paraît pas toujours avouable, par les personnes. Ce mécanisme de refoulement laisse supposer que le facteur d'attachement par le vécu est plus important qu'il n'y paraît.

²² Rappelons que l'existence d'un tel lien est également mise en question par les sciences physiques (voir épistémologie et évolution des sciences à travers les âges et plus particulièrement les débats concernant la mécanique quantique). Précisons qu'en psychologie, ce fait est intégré dans la définition de la perception : une saisie de sens. Celle-ci est intentionnelle et donc oriente différemment les sens d'un individu par rapport à ceux d'un autre.

²³ Ceci est développé ci-après. Relativisons ce phénomène en précisant qu'il existe une zone de centre qui pourrait recouvrir l'intérêt de la plupart des individus (à l'exception des « touristes »). Mais qu'une cohérence entre tous les individus est restrictive, voire erronée. Définir un grand centre commun à tous trahirait les paroles de certains acteurs. En effet, cela impliquerait d'inclure des parties que certains acteurs excluent explicitement du centre. Nous verrons plus loin que la cohérence s'opère mieux autour d'un patrimoine pour un type d'acteurs considéré.

Des groupes sociaux se distinguent par le simple fait qu'ils ont vécu ou non le passé d'un lieu et même par la manière dont ils l'ont vécu. **La mémoire de la vie passée influence fondamentalement la perception d'un lieu.**

Le témoignage d'un écrivain de plus de 80 ans, ayant vécu de très près la plupart des grands événements sociaux (grandes grèves, Question Royale, discours de Jules Destrée...) est révélateur : c'est sa vie dans la ville qui donne, à son sens, une valeur patrimoniale aux briques et pierres. Il évoque avec émotion ces rues au caractère XIX^e siècle et l'animation qui y régnait en parlant de la rue du Pont Neuf, un lieu aujourd'hui devenu sans âme : pont autoroutier, hauts immeubles et quelques îlots rasés. La ville qui, pour lui, a du sens et qu'il considère à protéger est celle qui a disparu aujourd'hui. Ce sont les gens qu'il a connus entre les édifices d'antan, qui l'attachent au lieu (voir carte postale).



*Au milieu des années '90
La rue du Pont Neuf
aujourd'hui présente
dans l'esprit de
l'observateur (qui n'a
pas connu le quartier
auparavant)*

© Pouleur J.-A.

*La rue du Pont Neuf
« imaginée »
présente dans l'esprit d'un
esthète*



Charleroi, Ville de Wallonie, Éd. du Bourdon, Charleroi, 1966, p. 26.

La question du sens : l'exemple de la représentation cartographique d'un centre urbain

Le choix de ce qui est relevé et mis en évidence sur une carte a du sens. On rend, en principe, lisible ce qu'on veut faire parler. Par exemple :

- **Paris**, avec son axe principal reprenant le Palais du Roi, devenu le Musée, ensuite le « méga musée » du Louvre, ce qui est « méga significatif » pour un pays ayant 25 % de son PNB provenant du tourisme (axé sur le Carrousel, l'Arc de Triomphe et la Défense, lieu d'implantation des multinationales en France).
- **Minsk**, la ville européenne ayant connu la plus forte croissance d'après-guerre, reconstruite après la razzia nazie, avec un axe qui prend sa source à l'Université et qui érige une colonne de commémoration monumentale aux patriotes ayant résisté à l'occupant. Voilà encore une composition urbaine qui reflète toujours à travers son image les choix symboliques d'une société.
- **Bruxelles**, avec sa place Royale organisée sur 2 axes. D'une part, sur celui de l'Hôtel de Ville (symbole du pouvoir de la Ville Basse : celui des commerçants) et de l'église du Coudenberg. D'autre part, l'église du Coudenberg et le Palais de Justice (ayant rivalisé avec le Vatican), et Sainte-Marie des Fleurs) rétablissant le rapport entre le pouvoir laïque (symbolisé par le monument à la justice des hommes) et le pouvoir religieux.
- **Charleroi**, avec son Hôtel de Ville reconstruit suite aux larges ambitions territoriales du pouvoir libéral d'après la Première Guerre Mondiale, sa Basilique agrandie suite aux attentes des milieux catholiques de retrouver une image de leur église à la hauteur de celle du pouvoir laïque et la Maison des Huit Heures, haut lieu du syndicat socialiste. Tous les trois sont autour de l'ancienne place d'Armes de la ville fortifiée de Charleroi. Place qui, depuis des siècles, incarne le pouvoir. Son image en est toujours le reflet.

Le patrimoine urbain est donc porteur d'une mémoire collective symbolique fondée sur un lien personnel et affectif.

L'urbanisme est porteur d'une mémoire collective vitale

L'urbanisme est porteur de la mémoire collective. Halbwachs commence par appuyer le concept de mémoire collective sur les groupes sociaux.

Après « *Les cadres sociaux de la mémoire* », il relativise ce rôle de la société : « *Chaque mémoire individuelle serait un point de vue sur la mémoire collective* ». ²⁴ De plus, il estime que c'est moins au sein des classes techniques que des lieux familiaux ou mondains que les hommes se groupent et se forgent vraiment leurs souvenirs. ²⁵ Il développe l'importance de l'espace pour fixer la mémoire. « *Résumant tout ce qui précède, nous dirons que **la plupart des groupes** (...) dessinent en quelque sorte leur forme sur le sol et **retrouvent leurs souvenirs collectifs dans le cadre spatial ainsi défini. En d'autres termes, il y a autant de façons de se représenter l'espace qu'il y a de groupes.*** » ²⁶

²⁴ Namer G., *Mémoire et société*, Éd. Méridien-Klincksieck, 1987, p. 84.

²⁵ Namer G., *Mémoire et société*, Éd. Méridien-Klincksieck, 1987, pp. 90-91.

²⁶ Halbwachs M., *La mémoire collective*, Éd. Albin Michel, Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, Paris, p. 200.

« Le promeneur regrette l'allée d'arbres où il allait prendre le frais, et s'afflige de voir disparaître plus d'un aspect pittoresque qui l'attachait à ce quartier. Tel habitant pour qui ces vieux murs, ces maisons décrépies, ces passages obscurs et ces impasses faisaient partie de son petit univers, et dont bien des souvenirs se rattachent à ces images maintenant à jamais effacées, sent que toute une partie de lui-même est morte avec ces choses, et qui regrette qu'elles n'aient pas duré au moins aussi longtemps qu'il lui reste à vivre. » Quand ces souvenirs sont ceux d'un individu, ils sont vains malgré qu'il souffre, s'indigne et proteste. Au contraire, le groupe « résiste de toute la force de ses traditions, et cette résistance n'est pas sans effet. » « Il y a de vieux hôtels qui datent du temps des diligences, où l'on descend encore simplement parce qu'ils sont en un endroit qui se détache toujours dans la mémoire des habitants. Toutes ces survivances et ces routines ne peuvent s'expliquer que par une sorte d'automatisme collectif, une raideur persistante de la pensée dans certains milieux de commerçants et de clients. » C'est que ces groupes « ont autrefois dessiné leurs limites et déterminé leurs réactions par rapport à une configuration donnée du milieu extérieur, jusqu'à devenir partie intégrante des murailles où ils adossaient leurs échoppes, des piliers qui les encadraient, des voûtes qui les abritaient. Pour eux, perdre leur place au recoin de telle rue, à l'ombre de tel mur, ou de telle église, ce serait perdre l'appui d'une tradition qui les recommande, c'est-à-dire leur unique raison d'être. »²⁷

Halbwachs a donné un rôle déterminant à l'espace vécu support de nos souvenirs : « Ainsi, il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial. Or, l'espace est une réalité qui dure : nos impressions se chassent l'une l'autre, rien ne demeure dans notre esprit, et l'on ne comprendrait pas que nous ne puissions ressaisir le passé s'il ne se conservait pas en effet dans un milieu matériel qui nous entoure. C'est sur l'espace, sur notre espace – celui que nous occupons, où nous repassons souvent, où nous avons toujours accès, et qu'en tout cas notre imagination ou notre pensée est à chaque moment capable de reconstruire – qu'il faut tourner notre attention; c'est là que notre pensée doit se fixer, pour que reparaisse telle ou telle catégorie de souvenirs. »²⁸

Si la mémoire collective est aussi ancrée dans l'espace que le montre Halbwachs, le rapport des individus à la société globale passe nécessairement par son patrimoine urbain (le quartier). « Aussi, l'attachement qu'ils lui manifestent ne peut plus être considéré seulement comme une attitude sentimentale » (...).²⁹

Certaines réactions envers la destruction du cadre de vie des habitants du quartier nord à Bruxelles sont édifiantes. Voici grosso modo les propos de deux personnes ayant vécu la destruction de leur quartier : « On aurait pu nous construire des nouveaux logements, où on aurait été tous ensemble. Ici, démolir le quartier sans nous laisser ensemble, « c'était vraiment nous tuer vifs » ». Une personne vivant dans la dernière maison restante d'un îlot ne veut pas aller vivre dans le logement qui lui est proposé à Jette. « J'ai toujours habité ici, là en face, puis ici à côté et enfin ici. « Une fois qu'on a déraciné un arbre, c'est fini (sous-entendu que déménager à Jette, c'est être déraciné), surtout à mon âge ».³⁰

²⁷ Halbwachs M., *La mémoire collective*, Éd. Albin Michel, Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, Paris, pp. 201-202.

²⁸ Halbwachs M., *La mémoire collective*, Éd. Albin Michel, Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, Paris, p. 209.

²⁹ Coing Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Éd. ouvrière, 1967, p. 85.

³⁰ *Manhattan Transfert*, émission télévisée RTBF1 Les années belges du 29/04/1997.

Les principes anthropologiques de ce phénomène relevés par Claude Lévi-Strauss, ethnologue, père du structuralisme, sont démontrés dans « *Tristes tropiques* »³¹. Dans ses recherches, il décrit la vie des peuplades Bororos : leur patrimoine bâti était organisé autour d'un village circulaire.

Cette structure circulaire était le support inconscient des relations sociales. Les missionnaires modifièrent la structure urbaine pour faciliter l'évangélisation. Lévi-Strauss raconte, qu'à la suite de cette modification, les Bororos furent désorientés et ne purent continuer à s'organiser socialement : ils se laissèrent mourir. Là-bas, sans aucune arme, des Indiens furent décimés.

Mais ce phénomène est-il le même pour nous Occidentaux ? Les médecins spécialisés en santé mentale et les sociologues de l'espace citent l'exemple, exceptionnel mais caractéristique, de l'existence du même phénomène chez nous, en Occident, à travers des cas cliniques. L'évolution de ces cas cliniques se déroule comme suit : à la suite par exemple d'un projet immobilier important, des personnes relativement âgées et isolées sont brusquement déménagées de leur lieu d'existence traditionnel vers un ensemble urbain moderne de type H.L.M. La modification de la structure de relations sociales (amis, commerçants, assistances...) suit le remodelage architectural. Ensuite, il s'avère que des personnes désorientées, perdent l'appétit, et vont même jusqu'à devenir incapables de localiser l'épicerie ou la boulangerie : elles se laissent mourir...

Ces cas cliniques témoignent que certains types de personnes sont affectés par leur milieu urbain et que transformer brusquement le patrimoine, c'est causer un peu la mort de ces hommes. Le patrimoine est l'environnement en tant que repère et, de ce fait, changer les structures d'un quartier par la rénovation lourde, « *c'est vraiment leur arracher leur propre vie* ». ³²



*Les bulles de notre espace personnel
et notre perception imaginaire du monde...*

³¹ Lévi-Strauss Claude, *Tristes Tropiques*, Éd. Plon 1955, pp. 223-256.

³² COING Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Éd. ouvrière, 1967, pp. 193-195.

Ceci remet en cause un présupposé très répandu auprès des techniciens : souvent, pour eux, le sujet et l'objet sont facilement séparables (les réticences de certains acteurs ne seraient que le reflet de leur mauvaise volonté). Or, si on écoute les dires de ces sujets, l'homme devrait plutôt être considéré comme indissociable de son environnement. L'homme n'est pas limité à la surface de peau qui l'entoure, contrairement à ce qui semble déjà présupposé par Léonard de Vinci et affirmé par Le Corbusier qui fonda son architecture et son urbanisme selon ce principe. Le dessin ci-joint montre que l'architecture est proportionnée à la dimension idéale et proprement physique de l'homme.

Le Corbusier considère tous les hommes comme équivalents sans respecter leurs spécificités. Or, ces dernières sont notamment liées aux modes de vie qu'ils ont pu développer dans l'environnement qu'ils occupent. Le non-respect de ce lien est une erreur épistémologique à l'origine de problèmes sociaux et même médicaux, par exemple ceux des grands ensembles (de type H.L.M.) dont le plus connu est la sarcellite³³. L'architecture adéquate pour l'usager n'est pas la même pour tous et doit répondre aux dimensions spatiales qui ne sont pas exclusivement physiques.

Du point de vue philosophique, ce phénomène général est lié à la jonction de l'homme et du patrimoine. Changer brusquement le patrimoine urbain d'une personne doit se faire par une étude très poussée de ce qui est important dans son milieu. Sinon, c'est croire que le sujet n'est pas lié matériellement à l'objet (à son environnement). Ce fut l'hypothèse des sciences depuis Descartes.

De même, l'analyse de Henri Coing³⁴ démontre l'importance du patrimoine urbain par une enquête systématique sur le terrain. Les hommes sont attachés à leur quartier, particulièrement les milieux ouvriers : « Ils ne s'aveuglent pas sur leurs tares (vieux, sale, insalubre...) manquant de verdure, d'aération. Cependant, au terme même d'une énumération spontanée de ces défauts, survient l'affirmation tranchante : « *Mais je suis très satisfait de mon quartier* ». Ils ne monnaient pas leur attachement (...) »³⁵.

Cet attachement est aussi confirmé par les enquêtes du Copras³⁶. Il ressort, pour chaque secteur de Paris, que 90 % des habitants désirent ne pas quitter leur quartier. En effet, « *la répétition des mêmes cheminements, des mêmes rencontres, la fidélité du client à ses commerçants, du promeneur à son itinéraire familial, forment entre les hommes, les maisons, les rues, des relations qui n'ont rien d'accidentel. Toute une partie d'eux-mêmes s'est identifiée à ces pierres, et c'est eux que l'on atteint en y portant la pioche* »³⁷.

Le patrimoine social ressort comme le ciment de la mémoire individuelle, familiale, locale et collective. « *La culture s'y est incarnée en un amalgame original de pierres et d'hommes, lentement façonné par le temps : « Le lieu a reçu l'empreinte du groupe, et réciproquement... Chaque aspect, chaque détail de ce lieu a lui-même un sens qui n'est intelligible que pour les membres du groupe, parce que toutes les parties de l'espace occupé correspondent à autant d'aspects différents de la structure et de la vie de leur société » (Halbwachs, La mémoire collective, Paris P.U.F, 1950, p. 133* »³⁸.

³³ SAND E.A., *Architecture et santé mentale*, actes du colloque des 17, 19/11/1981, Éd. U.L.B. Sand.

³⁴ COING Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Éd. Ouvrière, 1967.

³⁵ COING Henri, op. cit., p. 43.

³⁶ Copras, *Actualités* n° 13, p. 11, « Les Hauts de Belle ville », n° 10, p. 11, « Le gros caillou ».

³⁷ COING Henri, op. cit., p. 46.

³⁸ COING Henri, op. cit., p. 83.

De l'importance de localiser les informations

Dans un contexte plus général, on peut se référer au développement de l'enfant : celui-ci appréhendera le monde d'abord par le toucher, l'ouïe, le goût, l'odorat, ensuite seulement par la vue.

Dans un deuxième temps, il arrive à se localiser : « où ? ». Viennent ensuite le « quand ? », le « comment ? » et le « pourquoi ? ».

La remémoration selon Halbwachs passe par les catégories sociales. Pour lui, au contraire de Bergson, l'individu ne peut avoir de mémoire indépendante des autres. Dans ce sens, notre exemple des fleurs apportées par le fiancé est individuel mais a du sens par rapport aux liens familiaux de cette personne. Halbwachs cite l'exemple d'une jeune esquimau retrouvée au XVIII^e siècle qui, quittant une société, se retrouve en France sans cadre social de sa mémoire.

« L'enfant a quitté une société pour passer dans une autre. Il semble que, du même coup, il ait perdu la faculté de se souvenir dans la seconde de tout ce qu'il a fait, de tout ce qui l'a impressionné, et qu'il se rappelait sans peine, dans la première. (...) Le plus souvent, si je me souviens, c'est que les autres m'incitent à me souvenir, que leur mémoire vient au secours de la mienne, que la mienne s'appuie sur la leur. (...) C'est en ce sens qu'il y aurait une mémoire collective et des cadres sociaux de la mémoire, et c'est dans la mesure où notre pensée individuelle se replace dans ces cadres et participe à cette mémoire qu'elle serait capable de se souvenir.³⁹ ».

Pour soutenir cette thèse, Halbwachs compare l'état de rêve à celui de veille. « Comme le rêve diffère de la veille en ce que nous ne sommes plus en rapport avec les autres hommes, ce qui nous manque alors pour nous souvenir, c'est l'appui de la société. (...) Au contraire, lorsque nous sommes éveillés, le temps, l'espace, l'ordre des événements physiques et sociaux, tel qu'il est reconnu et fixé par les hommes de notre groupe, s'impose à nous. De là un "sentiment de réalité" »⁴⁰

Cette manière dont l'être humain apprend à appréhender l'environnement qui l'entoure justifie l'importance accordée à la bonne interprétation des images liées au patrimoine.

³⁹ Halbwachs M., *Les cadres sociaux de la mémoire* (Librairie Alcan, 1925), Éd. Albin Michel, Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, Paris, 1994, pp. V et VI.

⁴⁰ Halbwachs M., *Les cadres sociaux de la mémoire* (Librairie Alcan, 1925), Éd. Albin Michel, Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, Paris, 1994, p. 278.

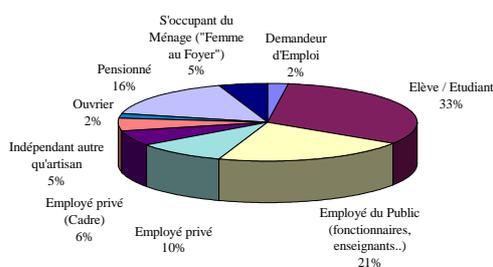
B. Imaginaires, représentativité et implication

B. Imaginaires, représentativité et implication citoyenne

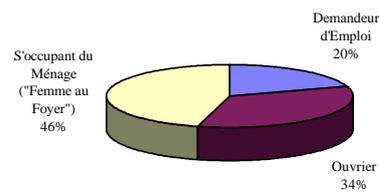
Si la question de la **participation** est peu contestée en ce qui concerne sa nécessité (peu d'élus osent encore affirmer qu'ils ne veulent pas faire participer la population), encore trop souvent, celle-ci se résume à une information-sensibilisation dont le résultat est une information qui descend d'en haut pour convaincre le peuple ignorant d'en bas. À l'inverse, une autre dérive est souvent observée : les décideurs mettent en œuvre des demandes d'habitants qui décident à la place des élus et des techniciens. Cette démarche démagogique ne permet pas non plus d'aboutir à des processus créatifs. Pour parler de participation, il faut qu'un **processus délibératif** se mette réellement en place. Que les informations s'échangent, que chacun des acteurs puisse comprendre, modifier, reconstruire son point de vue. Il faut que les acteurs soient mis dans une situation les menant à **se concerter entre eux**.

La question de la **composition du groupe** qui se concerte est aussi fondamentale. Différentes études ont clairement montré **l'impact limité de groupes non représentatifs de la population**.

Répartition des participants sélectionnés {o} non "actifs" et actifs selon leur statut professionnel



Répartition professionnelle des enquêtés {e}



Le graphique ci-dessus montre que le nombre d'habitants ayant participé à la consultation ne respecte pas la répartition socio-professionnelle de la population (sur-représentation des employés du public, des élèves et des indépendants).

C'est pour cela qu'une enquête ciblée a été menée auprès de ces groupes sous-représentés afin de déterminer s'ils étaient porteurs d'un autre regard sur la ville.

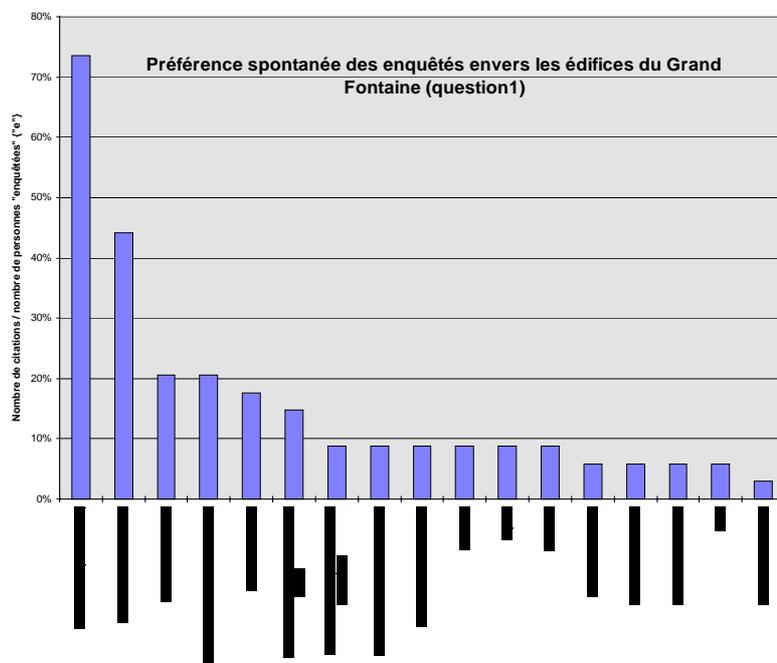
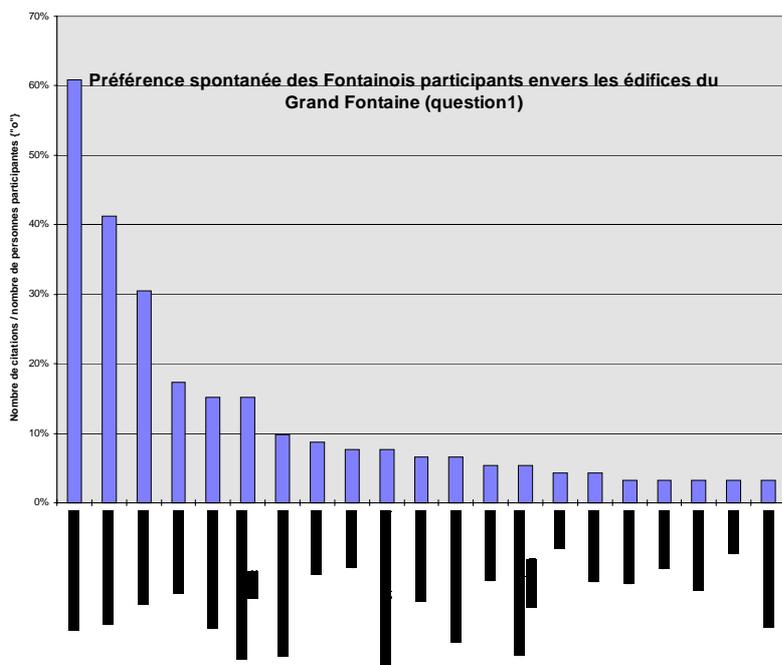
Dans cet exemple, les élus étaient mis sur la sellette par un groupe de pression « *bourgeois* » pour rénover une des églises désaffectées de l'entité et avaient peur de céder en lésant l'intérêt des milieux populaires. L'association médiatrice « *neutre* » et « *indépendante* »⁴¹ organise alors une « *interview publique* »⁴² sur l'ensemble du patrimoine qui tient à cœur les Fontainois afin d'aborder le problème de l'église dans son contexte global. Elle permet de demander à tous les habitants qui le désirent de se prononcer sur le patrimoine à protéger et de cerner quelle est l'importance relative de cette église. Comme les acteurs les plus actifs risquaient d'être sur-représentés, nous avons vérifié le taux de représentation par une analyse de la répartition des participants en catégories socioprofessionnelles (voir ci-avant). Au sein des quelque deux cents personnes participantes, trois groupes se sont avérés sous-représentés : les ouvriers, les sans-emploi et les femmes au foyer. Afin de s'assurer que ces catégories populaires n'avaient pas un avis foncièrement différent des participants, une petite enquête a été effectuée en face à face auprès d'une bonne trentaine d'habitants choisis aléatoirement par quota parmi ces trois groupes.

⁴¹ La neutralité et l'indépendance sont évidemment toujours des notions relatives. Notre volonté était de mettre les différentes opinions à plat le plus objectivement possible en dehors des pressions directes.

⁴² La plupart des Fontainois ont été informés de cette opération par voie de presse (écrite (bulletin communal, toute-boîte, Nouvelle Gazette...) et télévisée locale (TéléSambre)). Ils étaient invités à donner leur avis sur base d'un questionnaire dans la salle des fêtes communale qui abritait une exposition durant une semaine.

Enquêtes différenciées auprès de deux groupes de la population fontainoise ⁴³

Les résultats ont montré que l'intérêt porté par les non-participants à l'interview publique (c'est-à-dire les enquêtés repris sur le deuxième graphique) se fixait quasiment sur les mêmes édifices que ceux désignés par les participants (repris sur le premier graphique). Cependant, comme lors de l'expérience de Charleroi, les motivations s'avéraient généralement différentes. De plus, il n'y avait pas que l'église qui attachait les habitants à leur cadre de vie et était à restaurer : l'ancienne halle aux grains, un bâtiment néoclassique du XIX^e s. (le château de Haussy), l'église Saint-Christophe et un autre bâtiment classique du XVIII^e s. (le Don Bosco).



⁴³ Graphiques dans Pouleur J.-A., Bioul A.-C. et Germeau B., *Interview publique, Le patrimoine des Fontainois*, convention approuvée par le Conseil communal et notifiée le 07/06/1995, Fontaine-l'Évêque, Espace Environnement, 1997 (non publié).

L'opération a permis d'apaiser le conflit, de rassurer les autorités quant à l'intérêt général de protéger l'église Saint-Vaast et de les conforter dans des opérations de valorisation du centre et également d'outiller et de renforcer le travail des techniciens communaux.

D'autres expériences vont dans le même sens. À la suite de la non-représentativité des personnes s'engageant dans la participation, différentes opinions se dégagent. Certains revendiquent la non-représentativité de la participation. D'autres la gomment. Ici, nous tentons de l'objectiver et de voir en quoi elle est ou non pertinente.

Les méthodes ci-dessous furent appliquées à la question de la définition des images urbaines et tentent de concilier ces trois postulats de participation, concertation et représentativité.

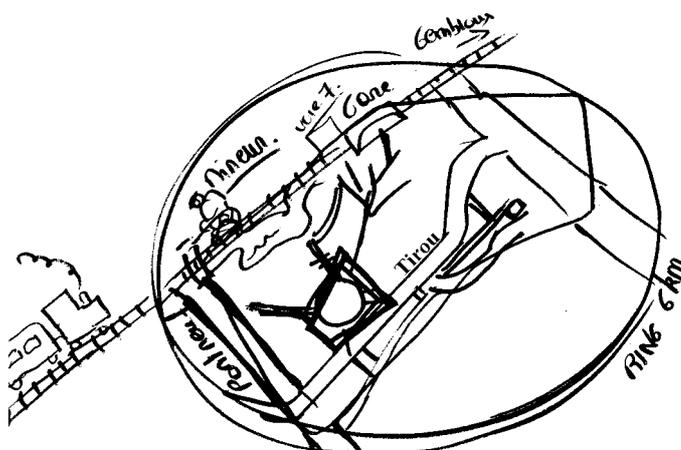
Confronter imaginaires et « réalités »

L'expérience montre que les acteurs n'ont pas tous la même perception de leur cadre de vie. Confrontés à une même « réalité », ils observent des choses différentes.



© IGN

Le plan de ville « habituel », tel qu'il est dessiné par un géomètre



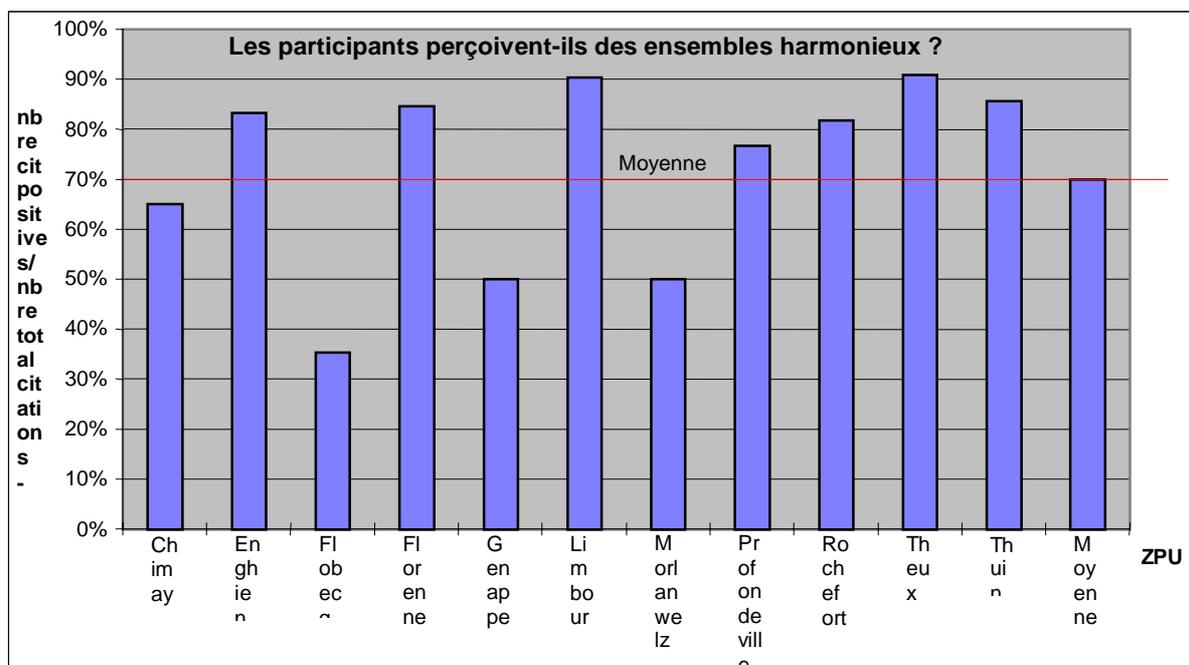
Dessin spontané : © Marianne Massart

Une carte mentale telle qu'elle est dessinée de mémoire par un usager de la ville

S'enfermer trop rapidement dans la réalité (technique), c'est se couper de la richesse du vécu de la population. C'est renforcer des conflits latents par l'ignorance des différences. C'est empêcher les acteurs de se confronter à une réalité multiple.

Exemples : la perception des ensembles urbains

L'enquête réalisée sur les centres anciens protégés a montré que les ensembles architecturaux harmonieux ne sont pas tous reconnus par les participants. Certaines zones protégées en matière d'urbanisme sont mieux appréciées que d'autres. Cela se justifie facilement pour Limbourg où 90 % des participants reconnaissent fortement les ensembles urbains. Ce patrimoine est à la fois un patrimoine monumental et architectural reconnu comme exceptionnel en Wallonie. Les centres de Enghien, Florennes, Rochefort, Theux et Thuin sont également reconnus.



Graphique illustrant la perception des ensembles dans les centres anciens protégés

Avec 70 % de « oui » à la question « Trouvez-vous que le centre de votre commune comprend des ensembles harmonieux de bâtiments ? », on peut affirmer qu'il existe une sensibilité marquée pour ces ensembles bâtis. Ce résultat représente la moyenne des réponses des personnes consultées dans les 11 communes. Mais il varie fortement d'une commune à l'autre, le « oui » représentant de 35 à 91 % : les situations apparaissent donc très variables ! Certaines zones protégées en matière d'urbanisme sont mieux appréciées que d'autres. C'est le cas, par exemple, des centres d'Enghien, Florennes⁴⁴, Limbourg, Theux et Thuin.

Cette appréciation de la qualité des ensembles peut conduire à différents types de sensibilisation.

⁴⁴ Le cas de Florennes est atypique et peut s'expliquer par le profil particulier des participants anormalement bien avertis des qualités et problèmes urbanistiques (architectes, plusieurs responsables du service urbanisme, échevins et peu de « tout public »).



Le cas de Thuin : outre quelques monuments d'exception, la présence de nombreux chancres, oblitère la perception de la qualité du patrimoine urbanistique : le site naturel exceptionnel – un piton rocheux à la confluence de deux rivières – et la présence d'ensembles architecturaux homogènes sont ignorés par le passant. Comme le montre le graphique ci-avant, une mobilisation locale ainsi qu'une vaste opération de sensibilisation ont permis aux habitants mobilisés d'être particulièrement conscients des atouts de leur ville.

Le cas de Rochefort et Flobecq : il est étonnant de voir ressortir Rochefort dont le patrimoine urbain des rues commerçantes a été très abîmé ces 50 dernières années (déstructuration de rez-de-chaussée commerciaux, terrasses, immeubles non intégrés...). Or, plus de 80 % des participants disent que le centre comprend des ensembles harmonieux de bâtiments. Il faut cependant relativiser ce résultat quantitatif par la capacité qu'ont les participants de les identifier ou d'en offrir une description qualitative. En effet, si les participants de Rochefort disent que le centre comprend des ensembles harmonieux, ils ont des difficultés à les décrire, et pour cause...

Le caractère harmonieux de Rochefort se perçoit difficilement. En général, les personnes consultées perçoivent la qualité de Rochefort dans la présence d'édifices anciens et dans l'usage de la pierre, pas dans ses ensembles urbains !⁴⁵

Au contraire, Flobecq conserve des ensembles peu altérés et harmonieux qui ne sont perçus que par 35 % des participants ! La qualité urbaine est sous-estimée, sans doute en partie par manque de conscience de l'image ancienne. La reconnaissance par les habitants du potentiel patrimonial local est un enjeu pour ne pas le voir disparaître.



La perception des ensembles urbains : un potentiel patrimonial méconnu. Ici, l'exemple de Flobecq.

⁴⁵ Une piste d'explication non énoncée par les participants : l'appréciation globale positive viendrait du fait que les participants considèrent inconsciemment qu'une ville touristique l'est forcément pour des bonnes raisons liées aux atouts de centre ancien : si Rochefort est touristique, la ville doit donc forcément être harmonieuse.

Les conséquences du manque de respect des ensembles urbains peuvent s'avérer graves pour l'image d'une commune. Le cas d'école est sans doute Rochefort. L'impact de cette déstructuration est tel que même un guide touristique très populaire, le guide du routard, se demande pour quelle raison Rochefort a encore une raison d'être touristique. « *Populaire centre de villégiature (...) Rochefort s'emplit de touristes belges et hollandais dès le premier rayon de soleil. C'est l'une des particularités de la Wallonie que ces villes qui n'ont pas d'attrait en elles-mêmes, mais où l'on va parce que c'est touristique, sans plus se rappeler très bien pourquoi c'est touristique...* »⁴⁶. La raison du passage touristique est purement fonctionnelle : Rochefort abrite une importante structure Horeca située sur le cheminement menant aux grottes et autres centres d'attractions dispersés sur l'entité (ruines du château comtal, Lavaux-Sainte-Anne, abbaye trappiste, domaine de Chevetogne, Festival du Rire...).

C'est pourquoi il est fondamental, pour des villes comme Rochefort, de se lancer dans des dynamiques urbaines propices à retrouver des ensembles harmonieux.

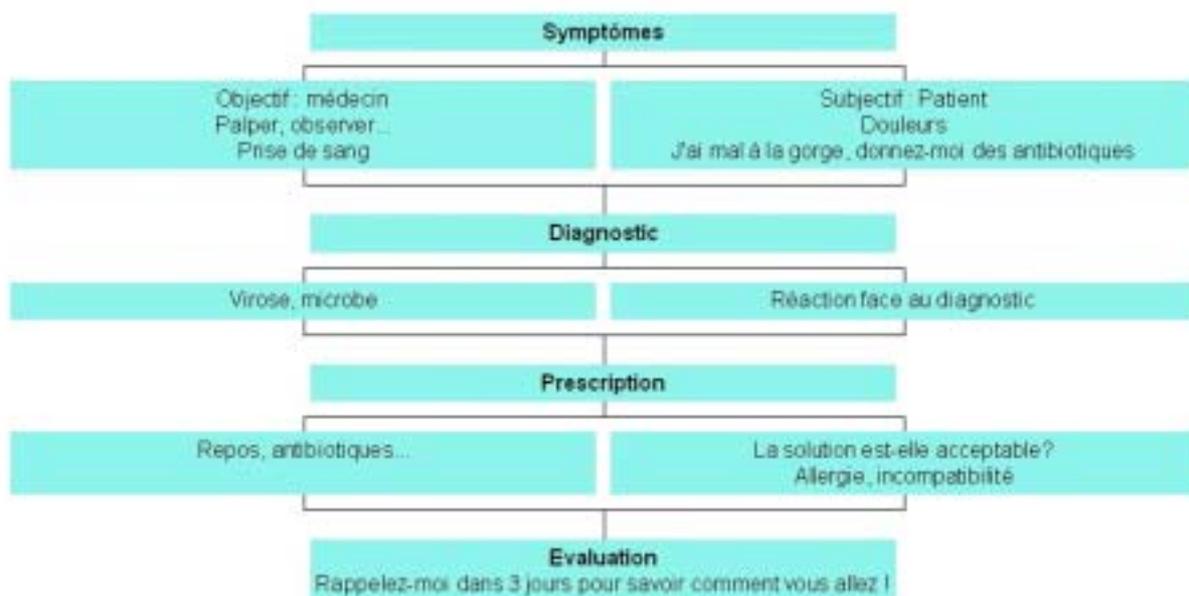
⁴⁶ *Le guide du routard. Belgique*, Éd. Hachette, 2003, p. 569.

Les trois étapes du **processus participatif** : besoins-attentes, diagnostic et pistes de solution

Un processus participatif se doit **d'éviter la confusion des rôles**. Parfois l'habitant se met à jouer le rôle du technicien et à « brûler les étapes ». Cela mène souvent à appauvrir les propositions. La manière dont le patient formule sa demande au médecin peut être exemplative de la mécanique de la participation en environnement et en urbanisme. Combien de patients se rendent chez leur médecin en demandant, voire en exigeant un médicament ? Ils formulent la solution à leur problème. Ce faisant, ils court-circuitent ce qui devrait structurer un dialogue avec leur médecin.

Or, le rôle de chacun doit être respecté. En l'occurrence, il faut d'abord permettre aux 2 parties d'identifier le problème auquel ils sont confrontés. Le patient exprime ses symptômes, ce qu'il ressent (douleurs, mal de gorge...). Le médecin objective la situation en palpant, observant, mesurant... Cette étape franchie, il peut proposer un diagnostic : « *Monsieur, je crois que c'est une virose* ». En fonction de son expérience, de ce que le patient a vécu, celui-ci réagit et partage ou non le diagnostic. Il peut apporter des éclairages complémentaires du type : « *Il y a 5 ans, j'avais la même chose et il s'est passé ceci ou cela* ».

Ce n'est qu'une fois le diagnostic partagé que le médecin peut prescrire du repos, des antibiotiques,... Solution à laquelle le patient peut réagir : allergie ou incompatibilité avec tel ou tel composant d'un médicament. Enfin, une évaluation du technicien est nécessaire : rappelez-moi dans trois jours pour me dire comment cela se passe.



Le processus en médecine



Le processus en urbanisme

En urbanisme, le travail d'écoute partagée se décline souvent en 5 étapes :

1. Vu la complexité sociale des situations, premièrement construire la carte des acteurs.
2. Assurer la compréhension des perceptions convergentes et divergentes; faire émerger les enjeux inconscients, voire les agendas cachés.
3. Établir un diagnostic et le partager.
4. Envisager des pistes ou scénarios alternatifs.
5. Et seulement ensuite parvenir au projet. C'est souvent les 4 premières étapes qui sont brûlées.

Enfin, évaluer, mais là, les très longues échelles de temps rendent cette étape complexe sur le processus global. Des évaluations plus ciblées sont, elles, importantes et plus aisées à mettre en œuvre.

Il existe donc des étapes à respecter afin de trouver des solutions vraiment adaptées. C'est de cette même manière que l'on peut aboutir à une véritable participation qui n'est pas une simple requête ou exigence d'une partie envers une autre. Nous pouvons alors passer par une participation structurée, par une animation adaptée qui assurera la dynamique du groupe.

L'objectivation préalable des besoins, nécessaire à l'élaboration d'un diagnostic partagé, intervient dans la question des images urbaines. Cette étape est indispensable pour contourner le fossoyeur de la participation, le phénomène Nimby.

Le phénomène Nimby : le fossoyeur de la participation ?

Parmi les grands écueils de la participation en environnement, le phénomène Nimby⁴⁷ (Not In My Back Yard, pas dans mon jardin (mais par conséquent plutôt dans celui du voisin)) est simultanément cause et effet d'une difficulté à passer de l'intérêt particulier à l'intérêt général.

D'une part, des habitants qui, par manque d'éducation à la citoyenneté ou par un mauvais accompagnement, se positionnent souvent involontairement en demandeurs "égoïstes". Par exemple, ils construisent leur maison dans la nature et s'insurgent lorsque d'autres veulent suivre le même chemin en s'implantant sur un terrain proche. Les décharges publiques appelées centres d'enfouissement technique amènent un débat aussi sensible. Nous produisons tous ces déchets et il faut les placer à l'endroit le plus adéquat qui sera sur notre territoire wallon plus ou moins proche d'habitations. Faire de la participation uniquement avec les riverains donnera forcément une vue tronquée de l'intérêt général.

D'autre part, des élus amplifient ce phénomène en le dénonçant (à juste titre) mais en concluent parfois hâtivement qu'ils doivent décider à la place du peuple qui n'en possède pas la compétence. Ces élus se justifient alors au nom de l'intérêt général.

Certaines réactions citoyennes sont parfois trop rapidement taxées de Nimby. Il ne suffit donc pas qu'il y ait opposition pour qu'on puisse parler d'effet Nimby. La confusion devient alors grande entre ce qui est Nimby et ce qui ne l'est pas. Par exemple, une manifestation nationale antinucléaire taxée de Nimby. En effet, dans ce cas, il s'agit d'un débat d'opinions qui ne concerne pas uniquement des personnes très proches géographiquement d'une centrale. L'opposition est alors le reflet d'une volonté de provoquer le débat démocratique.

Si la décision doit être prise dans l'intérêt général, il se peut qu'il soit inévitable de la prendre d'autorité. Mais souvent une troisième voie est insuffisamment explorée, celle de la démocratie délibérative.⁴⁸ De nombreuses expériences ont montré l'efficacité de cette approche, parfois coûteuse en temps mais à condition d'être menée de manière professionnelle, compétente et structurée, elle est source d'innovation et de créativité.⁴⁹

Des focus groups aux groupes porteurs de changements

Rencontrer les personnes au sein de réunions, n'est-ce pas les éloigner du terrain, leur faire manquer d'objectivité ? L'expérience de visites de terrain avec la population montre leur impact évident : la force du réel extrait du monde imaginaire; l'habitant ne reste pas indemne d'une telle expérience. Ces méthodes de terrain sont particulièrement riches en terme d'observation.

Mais pour exprimer sa perception utile pour dégager les images urbaines, le procédé pose problème car l'habitant risque d'être plaqué face au réel, de ne plus se référer à ses images mentales qui le rapprochent des images urbaines.

⁴⁷ Le Service public de Wallonie (DGO3, ex. DGRNE) a été particulièrement confronté à ce phénomène. Son site Internet contient une synthèse particulièrement compacte et complète.

<http://environnement.wallonie.be/nimby/>, page consultée le 16/03/2010.

⁴⁸ Meeus Gilles, *La concertation en environnement*, Espace Environnement, Charleroi, 1996, 86 p.

⁴⁹ Meeus Gilles, *Pour une démocratie du cadre de vie. Des médiateurs en environnement. Pourquoi, comment ?*, Conclusion d'un projet inscrit au programme LIFE 1994 de la Commission européenne, sous le titre : « *L'accompagnement des auditions et enquêtes publiques en environnement et la médiation en environnement* », Charleroi, 1996, 144 p.

Il donnera des informations plutôt ponctuelles et moins ce qui persiste après l'expérience du « réel ». Or, nous constatons que les concertations s'opèrent sur la confrontation des images de la ville et beaucoup moins sur des oppositions de faits.⁵⁰ D'ailleurs, d'un point de vue sociologique, la ville n'existe pas. Il n'existe que des regards sur la ville que nous nommons les images de la ville.

De là l'intérêt des techniques de réunions, que ce soient des focus groups pour un rapport distant, des groupes témoins pour impliquer les citoyens ou des groupes porteurs pour les rendre plus autonomes. Ils peuvent ainsi confronter leurs imaginaires entre eux et ultérieurement à des réalités de terrain.

L'animation doit permettre de faire entendre et comprendre aux citoyens ce qu'ils vivent respectivement. Ita Gassel⁵¹, dans les années '70, avait déjà mené en Belgique des approches similaires à celle de « *l'advocacy planning* » américain. Ces pratiques visent à assurer aux « sans voix », aux groupes dominés, de se faire entendre.

De plus récentes expériences menées à Erquelinnes et Thuin montrent bien comment passer de l'échelle locale (quartier ou ancienne commune) à celle d'une entité. Cette question est encore très mal abordée car la fusion des communes ne s'est pas encore réalisée dans les mentalités, 30 ans après cette fusion administrative.

Le statut attribué au groupe de la population participant à une dynamique participative est important à définir. Il clarifie tant l'implication que les habitants veulent bien déployer dans le processus que les limites du mandat que les responsables veulent bien leur accorder. Le groupe peut être simplement **témoin**⁵² du processus mais il peut aussi devenir **porteur** de celui-ci.⁵³

Dans le premier cas, le groupe témoigne de son expérience et sert d'« étalon » citoyen à l'homme politique pour prendre sa décision. Nous sommes alors dans une participation qui ne dépasse pas le stade de la consultation. La représentativité du groupe pose souvent question.

Dans le second, il existe une réelle volonté de donner l'opportunité aux personnes volontaires de porter un projet, de l'amener à prendre des initiatives et d'acquérir une certaine, voire totale, autonomie par rapport au projet. C'est garantir la pérennité d'un projet à long terme par la prise en charge de celui-ci par des habitants responsables. Il s'agit de démocratie participative menant vers de la cogestion. Dans ce cas, souvent, la représentativité du groupe pose également quelques problèmes.

⁵⁰ Les observations de terrain sont par ailleurs tout à fait intéressantes pour enrichir, relativiser ou nuancer les réflexions.

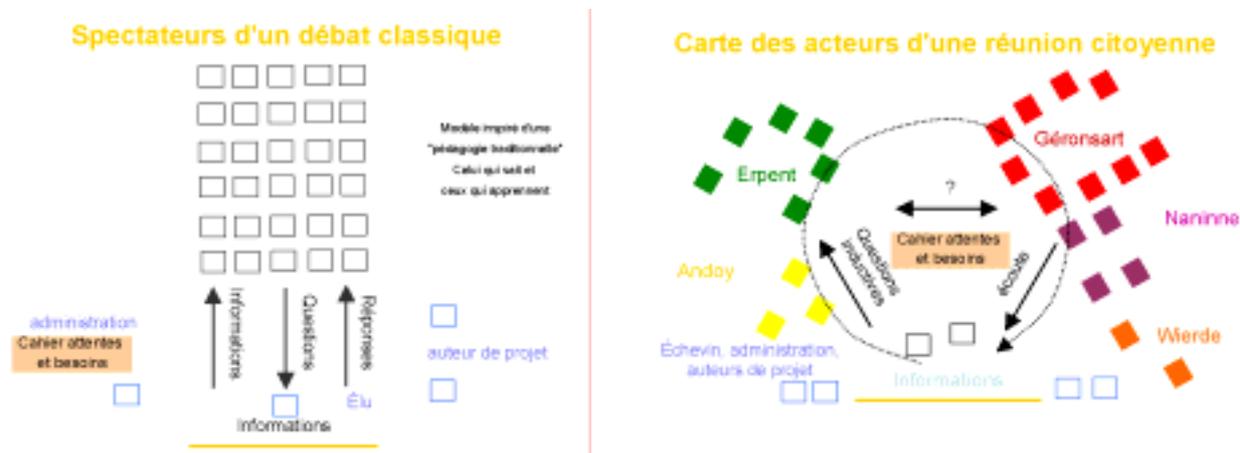
⁵¹ GASSEL I., J. ANTOINE, *Communes de Dison et Verviers : « rénovation du quartier des Fabriques »*, Urbanisme et Orientation culturelle, avril, 1977.

⁵² Il ne s'agit pas d'un groupe témoin au sens médical du terme. Dans ce cas, deux groupes sont comparés l'un à l'autre. Cela permet d'observer l'efficacité comparée d'un médicament sur les deux groupes de patients atteints d'une même maladie. L'un à qui est administré le médicament tandis que l'autre reçoit un placebo (groupe-**témoin**).

⁵³ POULEUR J.-A., A.-C.BIOUL, L. FRANÇOIS, *Objectivations des valeurs patrimoniales, médiation urbanistique et techniques adaptées à la perception ordinaire. Synthèse d'expériences menées dans une quinzaine de communes wallonnes*, CITDD, Louvain-la-Neuve, 2007, <http://www.urba.ucl.ac.be/citdd/notesrecherche.htm>, page consultée le 16/03/2010.

Ci-dessous, nous illustrons différentes méthodes mises récemment en œuvre.

D'un point de vue général, il s'agit de faire sortir le ou les groupes d'un rapport hiérarchique à l'autorité, qu'elle soit technique ou politique. Combien de réunions s'organisent d'ailleurs toujours selon le schéma scolaire classique des années '50 : devant, celui qui parle et derrière, en rang, ceux qui reçoivent la parole et peuvent éventuellement ruer dans les brancards.



Le modèle pédagogique classique offre encore des atouts (clarté des positionnements, rapidité de la transmission des informations...) qu'il ne faut pas négliger pour les phases d'information. Il doit être accompagné de phases interactives et plus dynamiques comme celles de réunions citoyennes qui assurent une bonne circulation de la parole entre les acteurs.

Les cartes des potentialités : identifier et partager les atouts (et faiblesses) perçus par les techniciens et les citoyens

Une carte des potentialités est un outil cartographique qui articule différents éléments constitutifs de la ville et du site sur lequel elle repose et qui sont considérés comme des leviers de développement pour une valorisation du cadre de vie. Avec l'appui de la structure participative du projet Charleroi 2020, l'atelier citoyen a été organisé afin de réaliser la carte des potentialités de Charleroi. Après un exposé soutenu par la diffusion d'un diaporama sur l'histoire et l'évolution urbaine de la ville, les participants ont identifié et localisé ce qu'ils considèrent comme les atouts urbanistiques et géographiques de la ville. Sont ainsi mis en exergue, la structure et certaines ambiances urbaines, le relief et certaines perspectives paysagères, le potentiel esthétique et ludique de l'eau et des espaces verts carolorégiens, etc.

Insérée dans le programme du cycle de conférences organisé dans le cadre de l'exposition « Liège à venir », la même expérience qu'à Charleroi a été reproduite, à savoir, construire de façon participative la carte des potentialités de Liège. À nouveau, pour faciliter la meilleure participation des personnes présentes, il y a lieu de réaliser un travail important de préparation. Outre l'exposé et le diaporama sur l'histoire et l'évolution urbanistique de la ville qui constituent la phase d'alimentation de la réflexion, l'animation en tant que telle doit être soigneusement préparée. Pour que chacun puisse intervenir le plus facilement possible, plusieurs techniques peuvent être mobilisées :

- Le travail en sous-groupes permet de réduire le nombre de participants à un débat et donc, d'augmenter les interventions et temps de paroles possibles.
- Faire un premier tour de table d'entrée de jeu permet à chacun de se présenter et d'exprimer une première idée « à chaud ».

- L'utilisation de post-it permet à chacun d'écrire une idée, d'en garder trace (si elle n'est pas explicitée oralement par gêne du participant, pour pouvoir faire des regroupements et des synthèses sur un tableau d'animation...). Cette méthode est une méthode de brainstorming très répandue parce qu'elle permet un riche échange d'idées non concertées et donc, beaucoup de créativité.
- Si des questions précises se posent, l'utilisation d'un questionnaire peut servir de fil conducteur à la réunion.
- Dans le cas de l'atelier sur les cartes des potentialités, l'utilisation de cartes en nombre et au format adéquat a été nécessaire pour permettre aux participants de bien localiser les lieux évoqués. L'utilisation de matériel adapté au contexte de la réunion est donc très importante.

Les ateliers de prospective : oser envisager plusieurs futurs !

Dans le cadre d'un projet européen rassemblant une quarantaine d'experts européens et américains autour d'un cas d'étude en matière d'aménagement, une série d'ateliers ont été organisés, appliquant une méthode originale, la technique des scénarios⁵⁴. Ce travail a été étendu à des citoyens de la ville concernée. Si de nombreux acteurs pouvaient être très sceptiques sur la capacité de citoyens à envisager leur avenir, la présence d'acteurs associatifs dynamiques et une bonne construction de l'animation ont démontré leur capacité à développer des vues à long terme.



Un panel de citoyens a été invité à participer à cette expérience. Cette démarche prospective consiste à construire, ensemble, des images des possibilités de l'avenir. Partant de l'observation et de la compréhension de la situation existante et des scénarios réalisés par les experts européens, les participants décrivent d'autres visions d'états futurs et trajectoires de développements possibles. Plusieurs pistes sont donc dégagées.

Le principal avantage de ces ateliers prospectifs est qu'ils permettent de travailler avec un éventail élargi de connaissances. La diversité des points de vue sur la réalité du terrain et la pertinence des pistes de scénarios sont un atout considérable pour la crédibilité des scénarios produits. La clé est de bien considérer le citoyen comme un expert de son espace vécu au quotidien.

Ce processus participatif permet aussi à chacun une prise de conscience des enjeux auxquels l'autorité doit répondre, puisqu'il demande d'identifier les forces et tendances-clés du contexte, d'examiner les principales incertitudes liées à ces forces et tendances, de déterminer une logique de scénario et d'évaluer les implications.

⁵⁴ Pouleur J.-A., Swennen C., Rochet N., *Régénération d'une zone d'industrie lourde, Scénarios et processus participatif*, Résultats des ateliers Milunet sur la Porte Ouest, Charleroi, 09-12/05/2006, 20 et 26/06/2007), http://www.espace-environnement.be/pdf/urba_milu_rapportfr_2006.pdf, page consultée le 16/03/2010.

Une bonne compréhension des différents éléments qui articulent le scénario favorise une meilleure appropriation en tant qu'utilisateur final du projet construit. Enfin, les scénarios évitent de s'arrêter aux détails. Ils visent une approche plus globale, plus large, et nécessitent d'explorer différentes alternatives avec les conséquences multiples. Il ne faut pas pour autant dessiner précisément : le scénario est plus stratégique.⁵⁵ Et il est important d'impliquer les citoyens aussi dans ces grands enjeux stratégiques.

La démocratie délibérative est une philosophie à faire passer non seulement auprès des habitants mais aussi des techniciens pour les mettre en situation de co-producteurs. Le citoyen ne participe plus pour renforcer un rapport clientéliste mais pour devenir porteur du projet dans lequel il s'implique.

Il n'est sans doute pas un hasard si le métier d'urbaniste se trouve actuellement à un tournant. Comme les spécialistes de la question le faisaient ressortir lors de leur assemblée à Lisbonne de mai 2007, l'urbaniste planificateur fait progressivement place à l'urbaniste facilitateur.⁵⁶

⁵⁵ Magnaghi Alberto. *Le projet local*, Éd. Mardaga, Liège, 2003 (2000 : *Il Progetto locale*), pp. 43, 79-82.

⁵⁶ Pouleur J.-A., Swennen C. et Rochet N., *Pour un développement urbain durable : des processus prospectifs et participatifs au service d'un usage territorial innovant*, dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 66, décembre 2007, Éd. Mardaga et DGATLP-Région wallonne (DGO4 actuelle), pp. 24-27.

C. Réseaux d'attachements aux villages et villes

C. Réseaux d'attache aux villages et villes

D'un village de 150 habitants à une ville moyenne européenne de 200.000 habitants, une cinquantaine de noyaux ont été analysés.⁵⁷

La perception de la ville est de plus en plus éclatée, moins continue que par le passé. L'usage des modes de déplacement rapides (tram, bus, voiture et train mais encore plus fortement le métro et l'avion) créent des ruptures spatio-temporelles dans les images urbaines.

Il est donc de plus en plus urgent de retisser du lien pour que les hommes puissent encore se situer dans l'espace et le temps, condition sine qua non à la mémoire collective et donc à la cohésion sociale.

La connaissance des enjeux discutés est également indispensable. Quand les citoyens sont confrontés à un problème, il est loin d'être inné de pouvoir en comprendre les enjeux.

Françoise Choay, professeur émérite à l'Institut français d'urbanisme, explique bien combien la lacune en histoire de l'art et de l'architecture en France (et en Belgique) conduit à un appauvrissement des décisions en urbanisme. Il suffit d'observer nos villes en comparaison des villes italiennes pour constater la richesse d'approche dans ce pays où les enfants sortent intensément formés dans ces domaines. La capacité des citoyens à décider est basée sur le niveau de connaissance. Elle s'en montre d'ailleurs assez désespérée : « *Il est certain que la plupart des élus devraient avoir une formation de base sur l'urbanisme et l'architecture. Je suis souvent effondrée devant l'inculture des décideurs.* »⁵⁸ « *En Italie, l'histoire de l'art, la protection du patrimoine et l'urbanisme sont le tronc commun des cursus en architecture. En France et en Belgique, ce n'est pas le cas. Comment voulez-vous dans ces conditions que le citoyen développe une sensibilité plastique ?* ».⁵⁹

En 2006, Françoise Choay, dans son ouvrage « *Pour une anthropologie de l'espace* », consacre un chapitre à la question de l'enseignement.⁶⁰ Elle soulève trois écueils auxquels les architectes sont confrontés : la méconnaissance du patrimoine, une tendance aux interventions gigantesques hors échelle et l'illusion de devoir devenir une vedette éclipsant ainsi des enjeux centraux de l'urbanisme à savoir : « *continuer de façon inédite les œuvres du passé* » et « *inventer des nouvelles figures spatiales de l'être ensemble* ».

⁵⁷ **Fontaine-l'Évêque, Courcelles** ainsi que Souvret, Trazegnies, Gouy-lez-Piéton, **Thuin** ainsi que Thuillies, Donstiennes, Biesmes-sous-Thuin, Ragnies, Gozée, Biercée, Leers-et-Fosteau, **Erquelinnes** ainsi que Solre-sur-Sambre, Grand-Reng, Montignies-Saint-Christophe, Hantes-Wiheries, Bersillies-l'Abbaye, **Lobbès** ainsi que Sars-la-Buissière, Mont-Sainte-Geneviève, Bienne-les-Happart, **Charleroi** ainsi que Couillet, Dampremy, Gilly, Gosselies, Goutroux, Jumet, Lodelinsart, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Monceau, Montignies-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Ransart, Roux, **Liège** ainsi que Angleur, Bressoux, Chênée, Grivegnée, Glain, Jupille, Liège-centre, Rocourt, Sclessin, Wandre, **Maubeuge** ainsi que Pont-sur-Sambre, Feignies, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite, Marpent, **11 centres anciens** (Chimay, Enghien, Flobecq, Florennes, Genappe, Limbourg, Morlanwelz, Profondeville, Rochefort, Theux, Thuin), soit au total une cinquantaine de noyaux.

⁵⁸ CHOAY Françoise, Institut d'urbanisme de Paris, 10/2004. http://urbanisme.univ-paris12.fr/1134756682345/0/fiche_article/&RH=URBA_1Paroles, page consultée le 16/03/2010.

⁵⁹ Entretien avec Choay Françoise du 15/03/2007.

⁶⁰ Choay Françoise, *Pour une anthropologie de l'espace*, Éd. Seuil, France, 2006, pp. 307-316.

Repartir du potentiel local

Lors de campagnes de valorisation concertée de centres urbains, des présentations préalables à la population de leur cadre de vie leur permettent d'envisager de manière totalement novatrice les perspectives d'aménagement de leurs villes et villages. Combien d'habitants découvrent alors leur quartier sous un angle totalement nouveau ? Ils se sentent alors fiers d'habiter là et participeront à valoriser leur environnement plutôt que de le dégrader involontairement. Ce travail nécessite cependant une préparation considérable et une solide expérience en matière d'éducation aux adultes. Comment expliquer des matières souvent complexes auxquelles les adultes ne sont pas préparés ?

L'identification du patrimoine commun aux habitants est alors indispensable, un patrimoine d'ailleurs pas toujours reconnu à sa juste valeur par les experts externes au territoire. Elle nécessite l'élaboration d'inventaires visuels de l'ambiance urbaine des communes. Quatre échelles d'analyse sont traitées : les données paysagères dans leur relation directe avec le bâti, l'urbanisme, l'architecture et l'échelle la plus fine : les détails du bâti et des espaces.

Les éléments contenus dans ces analyses concernent :

- le site et les relations entre le noyau bâti et le paysage;
- les ambiances urbaines : les « images dominantes » par quartier : ensembles, bâtiments historiques...;
- l'architecture avec un zoom sur le « petit patrimoine » des rues et des façades : lucarnes, menuiseries, ferronneries... mais aussi chapelles, potales, kiosques, fontaines et lavoirs, mobilier urbain...

La méthodologie suivie comporte plusieurs étapes réalisées par une équipe interdisciplinaire. Selon que l'analyse est très détaillée ou plus succincte, la méthode appliquée le sera également. L'étape préliminaire est la récolte des données et les relevés. Elle commence par une rencontre avec les autorités communales (Bourgmestre, Secrétaire communal, Échevin de l'Urbanisme, Responsable des Travaux) avec récolte d'informations, première visite générale accompagnée de responsables communaux et premières observations. Les relevés de terrain s'effectuent en équipe interdisciplinaire (architecte, historien de l'art, géographe-urbaniste, accompagnés, dans certains cas, d'un éco-conseiller, d'un ingénieur en aménagement du territoire et d'un paysagiste) : le site, les ambiances urbaines, les détails architecturaux et urbains (« petit patrimoine ») font l'objet d'observations et de recherches de documents cartographiques (plans anciens et récents) et iconographiques (cartes postales anciennes). Ensuite, viennent l'encodage des données (photographiques, cartographiques et iconographiques), l'identification des photos et l'intégration des commentaires et notes des relevés.

Pour la conception de l'étude elle-même, les éléments récoltés sont analysés : analyses cartographique et historique avec synthèse de l'évolution historique et urbaine à partir de l'examen de cartes d'époques différentes, sélection (interdisciplinaire) des photographies des lieux présentés dans l'étude illustrant les atouts et les problématiques. Vient alors la rédaction des notices et légendes (partie appelée « le patrimoine de la section en images ») suivant quatre grandes rubriques : site, ambiances urbaines, « petit patrimoine » des rues et des façades et problématiques urbaines. Selon les cas, une rencontre des associations locales a lieu (l'avis d'habitants sur certains lieux, préalable à l'enquête, est intégré dans l'étude de potentialités).

Tout ceci permet finalement de développer de solides conférences « exploration du monde » locales qui comblent une lacune importante. Et c'est possible avec des publics très différents.

Partir du potentiel territorial



La politique urbanistique des années '60, poussée par la pression démographique galopante et l'héritage d'une pensée marquée par le poids de l'architecture moderne dans l'esprit des Congrès Internationaux d'Architecture moderne et de la Charte d'Athènes des années '30, a souvent abouti à la multiplication de constructions neuves à la périphérie des centres urbains et au désinvestissement de ceux-ci. Dans les années '70, la reconquête de l'espace géographique considérable que représentaient les centres anciens s'est généralement traduite par une politique de rénovation urbaine radicale qui faisait table rase du passé.



Aujourd'hui, l'émergence de la notion de **développement durable** tente d'éviter l'éparpillement périphérique de l'urbanisation - dont les incidences écologiques et sociales s'avèrent désastreuses - au profit d'un **reinvestissement des centres anciens** qui tient véritablement compte de leur richesse patrimoniale et multifonctionnelle. Cette approche est sans doute plus complexe mais elle est garante d'un développement urbain "intégré", harmonieux et à long terme.

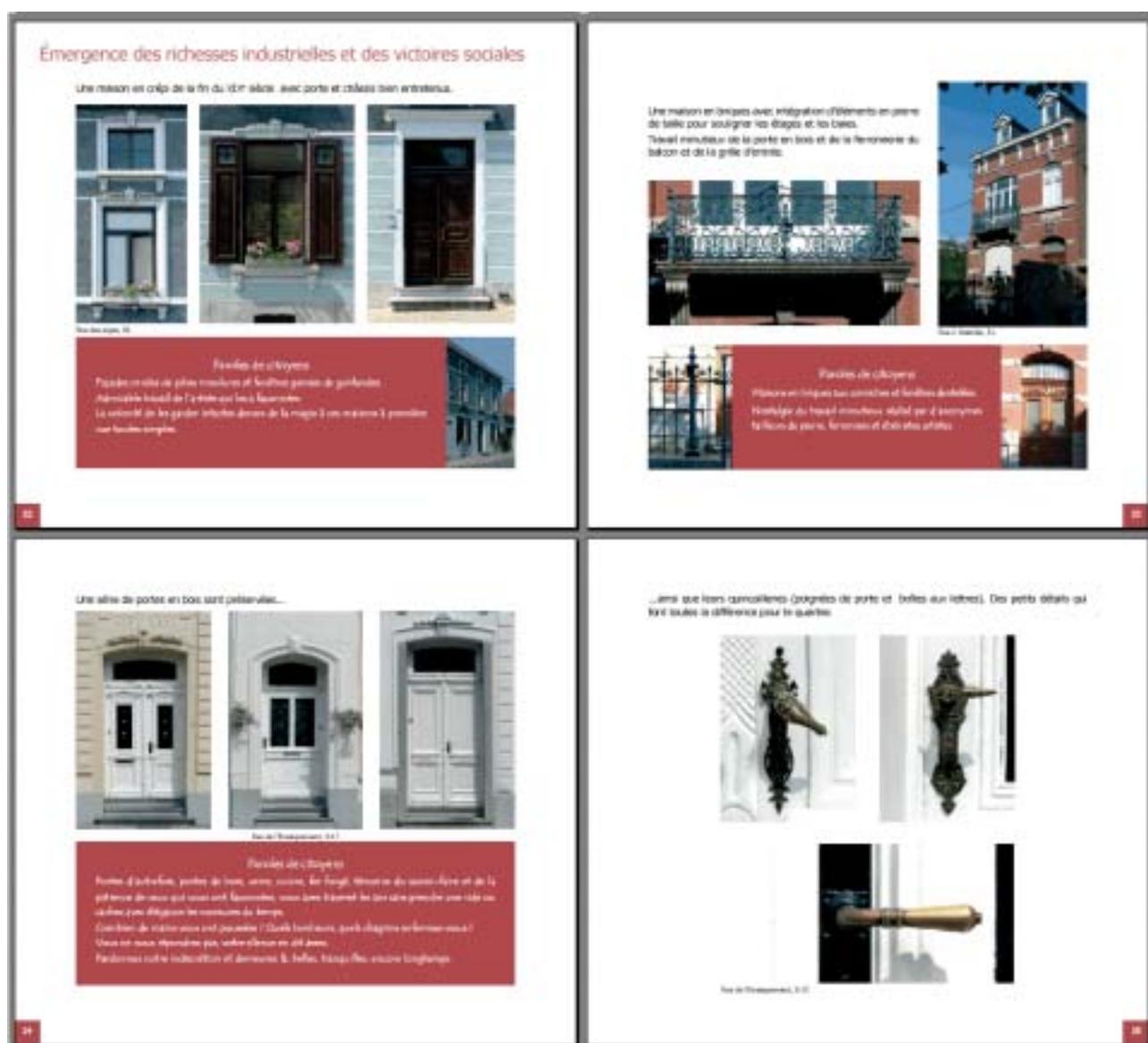
Une telle action nécessite, dans un premier temps, l'identification du patrimoine qui est commun à tous les habitants. Les études de potentialités belges et les fragments d'inventaires français poursuivent cet objectif.



Extrait de l'observatoire Beauregard « Valorisation concertée des centres urbains » du Val de Sambre transfrontalier

Coproduction avec des adultes en réinsertion

Des résultats éloquentes peuvent néanmoins ressortir de manière interactive et participative. À titre d'exemple, dans le cadre d'un projet quartier de vie de la Fondation Roi Baudouin, le comité de quartier de Monceau a lancé une initiative coordonnée. Des personnes sans aucune formation au patrimoine immobilier et en cours de réinsertion par la maîtrise de la langue française ont co-réalisé une brochure dont ils ont écrit une partie des textes dans un langage clair et direct qui touche les habitants grâce à l'enseignement de la FUNOC (Formation pour l'Université Ouverte de Charleroi). La réalisation d'un circuit guidé dans le quartier de Monceau, avec le concours d'une historienne de l'art, a permis à ce groupe, qui fréquente quotidiennement les lieux, d'avoir un regard neuf sur son environnement. Les principaux éléments urbanistiques et d'innombrables détails de petits patrimoines ont été (re)découverts, expliqués et replacés dans leur contexte historique. Ces étudiants se sont ainsi (ré)approprié ce patrimoine grâce aux clés de lecture nouvelles qui leur ont été transmises.

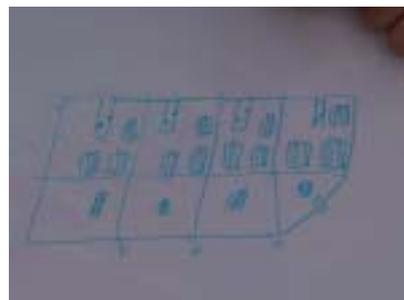


Brochure « L'histoire de Monceau-sur-Sambre partagée à travers ses façades »

L'objectif est atteint : des citoyens comprennent qu'on ne vient pas de n'importe où, n'importe comment et qu'on n'atteindra sans doute pas un bel avenir n'importe comment.

Des enfants se réapproprient leur quartier en difficulté

Une approche similaire a été réalisée avec des enfants (6-12 ans) dans un quartier industriel de Charleroi, Dampremy. L'objectif était de s'y promener et d'observer des maisons ou ensembles architecturaux de qualité, ce que des enfants ne perçoivent pas... surtout avec la difficulté supplémentaire de vivre dans un milieu défavorisé. Cette balade était accompagnée de moments plus ludiques comme se repérer sur une carte et tracer le trajet effectué, prendre des photos de ce que l'on voit, dessiner des ensembles de maisons.



L'utilisation de cartes anciennes et de cartes postales les ont aidés à mieux comprendre l'histoire de leur quartier et son évolution comme l'implantation des industries le long de la Sambre ou la présence d'une chapelle faisant partie d'une église construite au XVI^e siècle.

Cette balade leur a permis de mieux connaître leur lieu de vie et surtout sous un autre regard, en l'occurrence positif, afin qu'ils puissent davantage se l'approprier et le respecter !

D'une participation construite sur un état à celle de la république urbaine ?

Pour développer une dynamique participative sur un territoire, les outils démocratiques doivent être adaptés. Une bonne participation ne doit plus se construire sur base des origines nationales, ethniques, linguistiques, communautaires, religieuses, sociales, économiques... Ces principes étaient ceux des états-nations, états-nations qui limitent la citoyenneté à la nationalité.

Sur un territoire comme celui de la Belgique, les contradictions sont d'autant plus marquées que les limites entre états, régions, communautés et zones d'attractivité des villes se superposent et s'interpénètrent. Est-il logique que le Tournaisien soit moins lié à Lille qu'à Bruxelles ? En quoi le travailleur bruxellois habitant Braine-l'Alleud ou Vilvorde doit-il être déresponsabilisé par rapport à Bruxelles ? Comment faire passer ce travailleur du rôle de consommateur de l'espace urbain à celui de citoyen ?

Différents auteurs préconisent de s'appuyer sur des limites liées à l'attractivité et l'usage des villes plutôt que sur les états ou régions... Ces propositions ne sont pas anodines car elles se fondent sur le constat que, depuis le Moyen Âge (et même l'Antiquité), les villes sont le foyer traditionnel de la démocratie. Et que les villes (et leur zone d'attractivité) forment la bonne limite pour activer la participation citoyenne.

« La référence aux statuts des communes médiévales n'est pas de l'ordre de la rhétorique. En Italie, la commune médiévale exerçait les fonctions de gouvernement du territoire. La synergie entre domaine public et domaine privé se produit lors du passage de la seigneurie à la commune. » La ville médiévale combinait le lien entre ville et territoire avec l'implication citoyenne. « Avec l'État-nation, le marché mondial, les entreprises multinationales, la globalisation, (...), il est clair qu'il n'y a plus de participation locale à l'élaboration des règles de gouvernement de la ville et du territoire. » « Il est donc nécessaire que le statut des lieux puisse être conçu comme l'instrument de la refondation de la ville en tant que municipalité. »⁶¹

Selon Magnaghi (et d'autres), ce sont les acteurs porteurs d'un **développement local** qui sont le plus à même d'apporter un développement économique endogène, celui qui utilisera le territoire comme une ressource à entretenir plutôt qu'à épuiser. Il faut renforcer le rôle des communes et autorités supra-locales (communautés urbaines). Dès lors où la « reterritorialisation » conçoit la valorisation du territoire et du milieu comme compatible avec le développement économique, elle nécessite l'intervention active des producteurs du territoire (urbain et rural) et se fonde sur des pactes socialement partagés et des processus contractuels.

Alors, la culture ne se fonderait plus sur les appartenances ethniques, religieuses, linguistiques, communautaires... mais sur l'appartenance à un territoire. La culture en serait naturellement multiculturelle et se fonderait sur le potentiel de ce territoire. Or, on le sait, c'est la culture qui forme le terreau nécessaire à la cohésion sociale. On entrevoit donc immédiatement un autre monde, une autre démocratie, plus directe, plus proche de la vie des habitants.

Pour ce faire, Éric Corijn avance le concept de république urbaine dans laquelle tant les citoyens habitants « nantis » (dont émanent les élus) que les multiples exclus sociaux tels que réfugiés politiques et économiques, immigrés et fils d'immigrés, ressortissants de l'aide sociale... que les usagers de la ville sont impliqués pour participer à la vie de la cité.⁶² « La république urbaine » abandonne les vieilles différences religieuses, linguistiques, ethniques, nationales, régionales... et vise à solidariser les citoyens autour d'un territoire commun enrichi par sa multiculturalité.

Comment faire de l'accélération des migrations de population un atout plutôt qu'une menace ? Au quotidien, nous sommes de plus en plus confrontés à la différence culturelle. Si la société additionne les cultures de manière cloisonnée, elle induit l'émergence de ghettos. Au contraire, le renforcement de l'appartenance croisée à plusieurs cultures (bilinguisme par exemple, enfants de couples de nationalités différentes...) crée des liens. Cette multiculturalité est une valeur d'avenir.

Une autre valeur fédératrice entre tous les citoyens reste l'appartenance à ce territoire commun. Valeur d'autant plus fédératrice qu'elle semble se renforcer par le mécanisme migratoire : souvent les personnes extérieures qui s'installent dans le territoire éprouvent le besoin de s'y insérer; elles entrent alors dans la dynamique du tissu associatif local. À titre d'exemple, en milieu périurbain, les néo-ruraux sont souvent les acteurs les plus impliqués dans la valorisation de la culture locale. Renforcer cette appartenance au territoire, c'est transformer une menace sociale en opportunité culturelle de développement local.

⁶¹ Magnaghi Alberto, *Le projet local*, Éd. Mardaga, Liège, 2003 (2000 : *Il Progetto locale*), pp. 72-73.

⁶² Corijn Éric, L. Boudry, P. Cabus, F. De Rynck, Kesteloot C. & Loeckx A., *Le siècle de la ville. De la république urbaine et de la ville trame Livre blanc*, Project Stedenbeleid, Vlaamse Gemeenschap, Brussel, 2005, 238 p.

D. Du déplacement à l'art d'habiter le monde

D. Du déplacement à l'art d'habiter le monde

La structure urbaine, telle que nous la représentons à travers le réseau de liens affectifs, nous interpelle sur le **sens du déplacement** pour représenter la ville. Nous savons que Lynch, par son choix de questionnement des usagers, prenait pour prérequis la question du déplacement. Or, nous le savons depuis, ce déplacement crée des ruptures spatio-temporelles. Françoise Dolto l'a clairement montré par son concept de « *l'enfant paquet* » : à force d'être séparé du monde par l'usage de la voiture, l'enfant perd la notion de continuité de l'espace⁶³.

Ces conséquences multiples du déplacement interpellent. En Allemagne, pour développer l'autonomie des enfants, certaines écoles leur imposent à présent de se rendre à l'école à pied et sans leurs parents...

Nous constatons ainsi que les techniques utilisées pour représenter et comprendre la ville sont loin d'être neutres. Si ces techniques ignorent une partie importante du réel, ceux qui s'appuieront sur les résultats orienteront malheureusement les projets en décalage avec l'attente des usagers de la ville. Le concept d'image défendu ici se veut en lien direct avec le monde sensible.

Les points de repère, voies, nœuds, limites, quartiers sont nécessaires à notre orientation et nos déplacements mais sont aussi – voire surtout – des monuments symboliques, des rues, avenues, boulevards, places publiques... qui servent de lieu d'existence. L'ignorer mène à des impasses et des contresens.

Par exemple, un architecte urbaniste concepteur de plusieurs plans importants de la ville de Charleroi identifiait la tour Albert I^{er} comme un point de repère important en suivant et se référant à la méthodologie de Lynch. Il a orienté ses plans en fonction de ces interprétations. Ce bâtiment ressort géométriquement de la « skyline » de la ville, du paysage urbain. Il est facilement repérable et permet de se situer efficacement dans la ville. Il a tout pour être lisible. Il en est de même pour la **vigie** de l'« Université du travail ».

Mais deux enquêtes, l'une qualitative, l'autre quantitative, montrent que les usagers de la ville sont marqués par d'autres repères qui formellement sont moins visibles mais qui sont au contraire plus signifiants (Hôtel de Ville, Basilique, gare, boulevard Tirou...).

Les **tours Albert** et de la **vigie** de l'« Université du travail » sont absentes des éléments à protéger et elles sont à peine citées comme connues et ce, bien qu'elles soient les éléments architecturaux les plus hauts et les plus visibles de la ville.

La meilleure explication que nous ayons trouvée est évidente pour la tour de la vigie. Elle n'est pas à usage du grand public et n'est pas le lieu d'une activité visible. Par contre, la tour Albert abrite la poste centrale de Charleroi. Apparemment, le bâtiment ne prend de valeur aux yeux du public ni par son contenant (poste et bureaux divers) ni par son contenu.

Par contre, « l'ancienne poste » qui servait de locaux à des services secondaires des finances était, elle, citée ! Cette dernière, bien que nettement moins haute, est un édifice éclectique qui fait château « néo-renaissance flamande » : elle paraît ancienne et est connue depuis toujours par les acteurs interrogés.

⁶³ Dolto Françoise, *La cause des enfants*, Pocket n° 4226, 1995, pp. 72-73, (77-78), 104-105, 107-108.

Par contre, remarquons que les deux tours (vigie et Albert) ne sont pas anciennes tant du point de vue de l'apparence que du vécu. Apparemment, il n'y a pas d'histoire personnelle qui s'est tissée en relation avec l'édifice. Si elles avaient été anciennes physiquement et perçues comme telles, les deux tours auraient probablement acquis une symbolique au cours du temps. En tous les cas, ceci est une remise en cause de la prise en compte unique des formes pour identifier les points de repère. Or, c'est souvent ce qui est fait lors de l'application des principes théoriques de Lynch.

Ci-dessous, la méthode de Lynch a été appliquée (suivant les principes de « l'image de la cité ». D'autres méthodes empiriques basées sur des récits de vie et à partir d'un sondage de 1.000 personnes montrent d'autres résultats (d'ailleurs inspirés des principes de l'ouvrage « *Les images de la ville* » mais aussi de celui de Lynch).

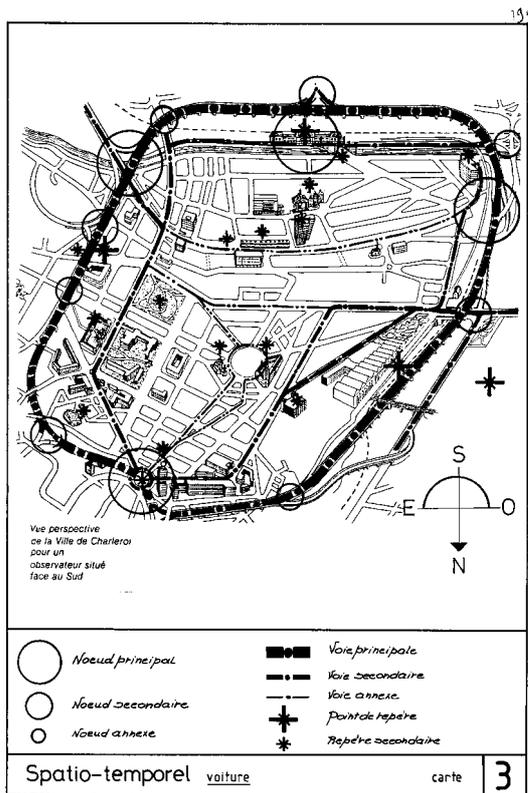


Image urbaine d'un automobiliste : selon l'approche théorique de Lynch contestable bien que souvent prise en référence

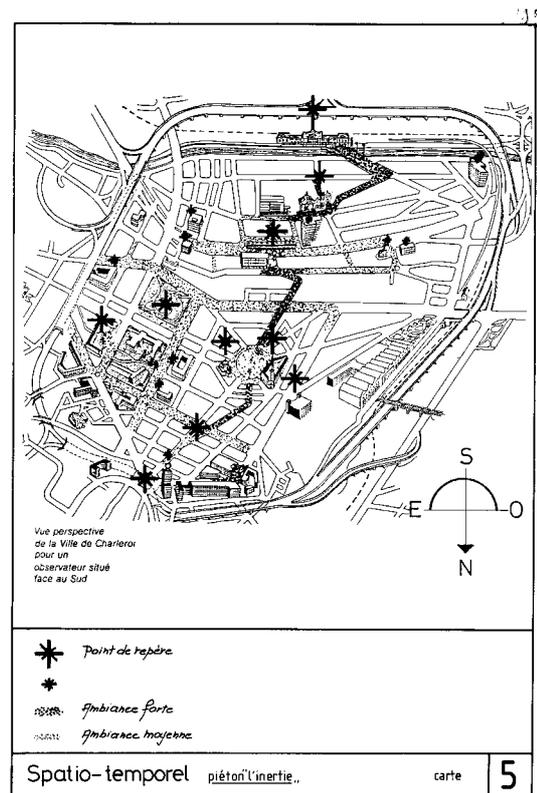


Image urbaine d'un piéton tout aussi discutable



Tour de la cité administrative



© Luc Denruyter

*L'ancien Hôtel des Postes,
nettement moins perceptible
mais beaucoup plus symbolique*

Ce cas paraît symptomatique d'une autre structure urbaine, d'une autre culture (européenne par rapport à l'américaine), d'une autre époque mettant plus en avant le patrimoine (même de manière inconsciente puisque dans le cas de Charleroi, il n'est pas traditionnellement reconnu comme historique mais comme symbolique), d'une autre « *imaginabilité* ». Pour une autre grande ville comme Liège, on constate le même phénomène. Le petit Hôtel de Ville et son perron sont plus interpellants dans la mémoire collective que l'impressionnante tour de la cité administrative.

Forme et symboliques sont à traiter simultanément. La lisibilité (comme la lecture) n'est pas une simple question de déchiffrement formel, c'est aussi et avant tout une question de sens. Bien que cette analogie soit à prendre avec prudence (Victor Hugo : « ceci tuera cela », le livre tuera l'architecture en tant que livre ouvert), tout enseignant insistera sur le fait que la difficulté de l'enfant est de combiner le déchiffrement au sens : il observe, identifie, prononce et puis une étincelle s'allume dans ses yeux, les signes prennent sens ! Les adultes, quant à eux, fonctionnent plus rapidement mais il est indispensable, comme l'avait annoncé Ledrut, de **lier forme et sens pour avoir une ville vraiment lisible.**

E. Durabilité des images urbaines

E. Durabilité des images urbaines

Dans le cadre de la participation des habitants à l'aménagement de leur cadre de vie et à la reconnaissance de leur patrimoine, une question interpellante est la **durabilité** de leur point de vue. Les images urbaines seraient-elles éphémères ?

Pourquoi **investir autant de moyens** dans l'identification d'une image qui peut s'avérer changeante ? Les images produites par la presse ont une durée de vie limitée et peuvent changer rapidement suite à un événement (par exemple, l'affaire Dutroux, associée à Charleroi, a jeté subitement un voile noir sur la métropole alors que le fait s'avère lié à un individu relativement isolé). Ces images produites par la presse et désirées par le monde politique évoluent relativement vite.

Par contre le résultat des enquêtes réalisées semble montrer que l'image urbaine identifiée dans une commune constitue un véritable potentiel durable. Ce qui plaît offre un atout à renforcer. Comme l'urbanisme s'appuie sur les forces d'un territoire, cette image positive revêt souvent un caractère stable d'autant plus qu'il est apprécié par la population. Tandis que les éléments négatifs qui déplaisent évoluent. Si l'identification des lieux ou endroits d'attachement semble très stable quant à leur localisation, le sens qui leur est associé peut effectivement changer. Les attaches positives exprimées par la population vis-à-vis des bâtiments, endroits et lieux semblent donc rester particulièrement pérennes dans la mémoire collective. Ceux-ci gardent leur rôle structurant et rassurant pour les usagers.

Le cas de Charleroi : la carte des attaches générales et la place Charles II en particulier

Selon l'objection classique, on accorde peu de crédit à l'implication de la population dans la définition du patrimoine architectural, sous prétexte que **l'avis n'est pas fiable mais surtout pas durable**. A contrario, d'autres questions seraient à exprimer : quelle est la durabilité du patrimoine reconnu sur le plan institutionnel, quand on sait que les inventaires à peine terminés sont déjà obsolètes car les théories ont fondamentalement changé. Le cas évoqué à Charleroi montre que, malgré une évolution notamment liée aux changements d'affectation du patrimoine, des constantes peuvent être dégagées pour de longues périodes.

Une objection souvent avancée à l'encontre de la participation est que l'organisation de l'espace ne doit pas être adaptée à des **personnes qui pourraient changer**. Effectivement, leur perception ne doit pas être prise comme la seule dont il faut tenir compte. Mais il serait également abusif de ne retenir que celle de tels ou tels spécialistes. Même si on peut croire que les images perçues par les spécialistes sont souvent plus prospectives, il est loin d'être sans intérêt de les confronter à la vie des habitants.

**F. Images partagées, reflets des rôles
et cultures des acteurs**

F. Images partagées, reflets des rôles et cultures des acteurs

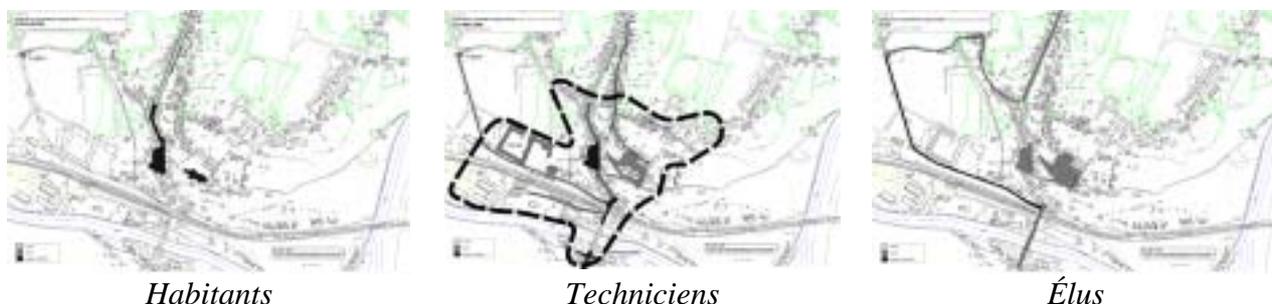
L'importance des groupes concernés

Une enquête menée par Ledrut montrait déjà deux axes selon lesquels les usagers se lient à la ville :

- **axe de la proximité** : de l'habitant proche, à l'acheteur et aux touristes. Ces acteurs se différencient par le nombre d'années qu'ils fréquentent le lieu et surtout par l'intensité de la charge affective qu'ils y engagent ! . Il s'agit aussi de l'impact du rôle tenu par l'acteur; dans le cas des touristes, c'est la courte et intense expérience qui compte mais il reste qu'un touriste a moins d'expérience qu'un habitant de toujours.
- **axe de l'appartenance** : selon une opposition entre le milieu « bourgeois » et le milieu « populaire/ouvrier » ou entre le groupe des chômeurs et celui des cadres/enseignants/indépendants (identifiables de manière statistique), on constate un autre engagement par rapport à la ville. Les ouvriers s'attacheront plus à leur réseau relationnel et les « bourgeois » aussi à l'image de leur ville.

Habitants, techniciens et élus : trois fonctions, trois visions différentes

À partir de trois enquêtes⁶⁴, il a été possible de comparer l'image des enjeux de la **ville perçue par des élus, des techniciens et des habitants**. Même si les méthodes adoptées varient selon les groupes rencontrés (sondage téléphonique quantitatif pour les habitants, réunion d'enquête qualitative et de discussion pour la vingtaine d'élus et la dizaine de techniciens), les questions inductives identiques ont permis d'identifier de profondes différences inhérentes à la spécificité de ces trois types d'acteurs.



La comparaison de la perception des techniciens et de la population est démonstrative. La population fait ressortir quelques lieux particuliers alors que les techniciens hiérarchisent quasiment tous les problèmes du centre qu'ils considèrent (comme la population) comme concentrant les problèmes essentiels de Lobbes.

⁶⁴ Erquelinnes, Lobbes et Thuin.

Les techniciens analysent professionnellement « à la loupe » le terrain tandis que les habitants expriment leurs grosses inquiétudes.

Une gestion globale du centre s'impose pour les techniciens (rôle prospectif qui leur revient normalement) tandis que trois points chauds ressortent pour la population.

La carte des élus semble « troublée » par celle de la population et celle des techniciens. Différents groupes d'habitants peuvent individuellement, et en toute bonne foi, influencer la perception des problèmes par les élus qui ne disposent pas d'un tableau de bord des principaux problèmes. Il en est de même des conseils provenant des techniciens. Cela correspond aux résultats d'une recherche de doctorat sur le patrimoine de Charleroi. Par l'absence d'une démarche d'objectivation et d'une concertation, la solution optimum est effectivement très difficile à trouver.

G. Aménager en composant passé et avenir

G. Aménager en composant passé et avenir

La durabilité des images urbaines est une contrainte aussi importante que celle de la matérialité de la ville. Des décalages entre ces deux images peuvent induire l'auteur de projet en erreur. Celui-ci se base sur la situation objective qu'il a observée alors que nombre de citoyens sont imprégnés et se fondent sur une image construite dans le temps. Ce capital social n'est pas à négliger. Il est de plus très durable et peut se transmettre durant plusieurs générations.

Aménagement de la place Saint-Lambert : reflet des contradictions d'une société et du non-respect d'une histoire sociale

Comment un aménagement réalisé par un des meilleurs architectes belges peut au final causer l'insatisfaction d'un nombre important d'habitants ?

Le sondage téléphonique réalisé sur l'entité de Liège nous apprend que la place Saint-Lambert est globalement appréciée pour son esthétique moderne, sa taille, son aménagement. Les personnes ayant remis un avis positif (282 citations) la considèrent comme agréable, pratique, animée, conviviale. La présence de nombreux commerces et de l'Archéoforum est bien vue. Elle est agrémentée par les monuments qui l'entourent. Son aménagement met bien en valeur le Palais, ce qui est apprécié. La place laissée aux piétons l'est également.

Elle est cependant le lieu problématique le plus cité du sondage avec **25 % de citations négatives** (dont 196 déplaît et 68 plaît et déplaît). Elle constitue donc le premier lieu problématique de l'entité. Mais elle est aussi le deuxième lieu le plus cité positivement (27 %) après le Palais des Princes Évêques (32 %). Cette situation assez paradoxale se produit pour les lieux les plus connus. La place Saint-Lambert est vraisemblablement le lieu le plus connu et sans doute le plus fréquenté de la ville. Il n'est donc pas surprenant qu'on en parle le plus (en positif comme en négatif).



264 personnes ont estimé que la place Saint-Lambert leur déplaisait (« déplaît » et « plaît et déplaît »). Elles se sont également expliquées à ce propos. Les raisons les plus fréquentes sont l'aménagement de la place, la nostalgie de l'ancienne place, la fréquentation des lieux par des groupes « indésirables », le sentiment d'insécurité, les problèmes de circulation, les commerces et les travaux.

Un des éléments qui ressort de l'analyse des raisons de l'attachement, la nostalgie de l'ancienne place, est assez parlant : **La mémoire collective de l'ancienne place** (56 cit.).

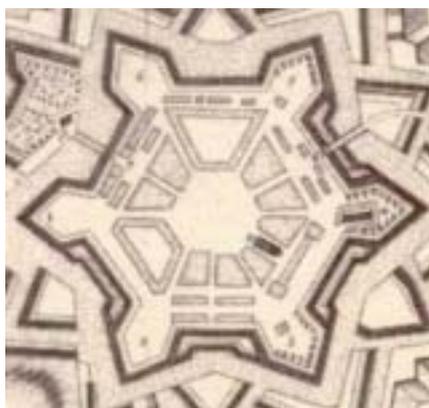
La longueur des travaux de la place (qui se compte en dizaines d'années) donne lieu à des avis contrastés suivant qu'on ait connu l'ancienne place ou pas. Généralement, les personnes qui l'ont connue, les personnes âgées, l'évoquent avec beaucoup de nostalgie. Nostalgie du temps qui passe (« *elle n'est pas moins bien mais c'était quand même mieux avant !* ») mais aussi nostalgie de ses aménagements maintenant disparus (verdure, bancs publics, convivialité).

« Je la trouvais bien. Je l'aimais mieux avant. C'est peut-être sentimental. » ; « Je l'appréciais mieux comme elle était avant car ça me rappelait les souvenirs de famille. » ; « J'aime vraiment pas la nouvelle, je préférerais l'ancienne. Vous dire pourquoi, ça, je ne saurais pas vous dire. » ; « Ca n'est plus le Liège que j'ai connu. » ; « Elle a perdu son âme liégeoise. » ; « C'était si beau ! Il y avait des pigeons, des bancs, des arbres. Il y avait des aubettes des bus. Maintenant, plus rien ! ».

La destruction systématique du passé de la place au cours de plus de deux siècles d'histoire est certainement un très lourd passif qui pèse dans l'insatisfaction de cet aménagement. Commencée à la Révolution française par la destruction de la cathédrale, la destruction fut largement poursuivie dans les années '60 au nom du fonctionnalisme prônant la « tabula rasa » (du passé faisons table rase). Par ailleurs, la complexité du site (nœuds de l'intermodalité, pénétrante autoroutière, pression foncière énorme,...) a évidemment aussi pesé. Le non-respect de l'histoire urbaine et la complexité du site font que l'appel à un architecte urbaniste talentueux avec une implication importante de la Ville et de la Région n'ont pas suffi à satisfaire les populations concernées.

Place Charles II à Charleroi, rénovée suivant diverses sensibilités de ses usagers

Cœur historique de la ville de Charleroi, la place Charles II était autrefois la place d'armes de la forteresse fondée en 1666. Elle est un lieu de confrontations symboliques de pouvoirs locaux, puisque s'y retrouvent notamment l'Hôtel de Ville, la Basilique Saint-Christophe et la Maison des Huit Heures (ancien QG du syndicat socialiste). Les enjeux y sont néanmoins nettement moins complexes que dans le cas précédent.



*Extrait du « Plan de Charleroy », Fricx (1709)
© Archives de la Ville de Charleroi*

Le plan hexagonal radioconcentrique de la place est composé sur le tracé du modèle idéal de la Renaissance. Un plan de ce type est rare en Europe et unique en Belgique. De plus, encore de nombreux édifices du temps des forteresses persistent. Cela en fait vraisemblablement l'espace urbain le plus exceptionnel de la ville de Charleroi.



Pourtant, jusqu'au début des années '90, cette place s'est résumée à un parking, comme beaucoup de places publiques en Belgique depuis l'avènement de l'automobile. Le pouvoir politique ne pouvait pas se résoudre à aménager cet espace vu le nombre impressionnant de rues qui restaient à égoutter et les faibles moyens des grandes villes en Belgique.

Malgré cette pauvreté urbanistique, les Carolorégiens sont restés attachés à la place Charles II. Une enquête réalisée sur base d'entretiens auprès d'un petit échantillon de personnes, représentatif de certaines sensibilités de la population (ouvriers, commerçants, habitants, acheteurs, touristes...) permet de le comprendre.

En effet, l'Hôtel de Ville revient souvent dans le discours des personnes interviewées, mais les raisons de l'attachement diffèrent : soit par l'usage (fonction administrative nécessaire) connoté positivement, probablement par sa symbolique, pour les habitants; soit par la convivialité d'un lieu sympathique où l'on peut tisser des liens (lieu de rencontres), pour les ouvriers; soit par la qualité architecturale qui reflète une bonne image de marque régionale, pour les investisseurs; soit encore par le pouvoir nécessaire aux prises de décisions sur l'avenir du centre-ville, pour les commerçants.



Plus récemment, un sondage téléphonique, réalisé sur un échantillon de 1.000 personnes, représentatif de la population carolorégienne, a confirmé un haut degré d'attachement des Carolos à cette place.

Convaincue par la nécessité d'aménager la place à sa juste valeur, la Ville de Charleroi entreprit, dès 1993, de lourds travaux. Elle basa l'esquisse d'aménagement sur la sensibilité historique et sociale de ses usagers. Cette place répond à présent à l'attente d'en faire la vitrine et le cœur de la ville. Malgré quelques grognements des commerçants, dus à la longueur d'un tel chantier, la place est finalement inaugurée en juin 1994.

Dix ans après, la place Charles II est plus que jamais dans le cœur des Carolos.



Le parc Saint-Léonard à Liège : résultat d'un processus participatif approfondi

À l'annonce d'un projet de pénétrante autoroutière traversant l'esplanade, alors terrain vague et parking sauvage, des habitants du quartier se sont manifestés et ont suggéré énergiquement l'aménagement d'un espace vert. Ensuite, le comité de quartier a eu l'opportunité de participer à la conception du projet. Un concours d'architecture a été organisé par la Ville pour proposer un projet répondant à ces attentes. Des représentants du comité de quartier étaient partie prenante du jury du concours. La réalisation est donc exemplative d'un aménagement qui intègre un comité de quartier dès le démarrage du projet et ce aussi dans les lieux décisionnels.



Le site de l'esplanade Saint-Léonard est un lieu chargé d'une histoire originale. Au XIII^e siècle, il constitue une limite de la ville entre intra et extra muros de la deuxième enceinte. Trois portes permettent de joindre le centre-ville au faubourg Saint-Léonard. Les remparts sont complétés d'une darse (fossé inondé relié à la Meuse). Plus tard, le comblement du fossé dégage un espace important sur lequel vient s'implanter une prison.

À partir de 1981, ce site est ensuite laissé à l'abandon pendant 20 ans. À cette époque, un projet de liaison autoroutière vers le pont Maghin nécessite sa démolition. Le projet est vite abandonné, tout comme l'espace ainsi dégagé. En 1992, l'acquisition par la Ville de Liège de cet espace devenu terrain vague change la donne. Devenue propriétaire, elle envisage alors plusieurs projets. En 1994, un concours d'idées est lancé pour une requalification de ces six hectares de friches en centre-ville.



Une fois les auteurs de projet désignés, un comité d'accompagnement est mis sur pied pour suivre le projet et impliquer les acteurs concernés. Ainsi, le comité du quartier Saint-Léonard est intégré dans la réalisation du projet. Le projet naissant est par ailleurs plusieurs fois exposé et présenté à des associations et groupes d'habitants locaux. Au final, cet espace, désormais dévoué aux loisirs et à la détente des habitants et promeneurs, ouvre les horizons de ce quartier depuis toujours coupé de la ville.

Le réaménagement de l'esplanade Saint-Léonard s'insère dans un programme de rénovation urbaine du quartier, placé en zone d'initiative privilégiée par la Région wallonne. Dès le milieu des années '90, un projet de quartier est envisagé avec comme impératif d'être défini de façon concertée avec les habitants. En 1997, ce projet de quartier est intégré suite à l'approbation du Conseil communal, dans le schéma directeur du quartier. Ce projet, approuvé par la Région wallonne en 1998, vise essentiellement à « valoriser le quartier en tant que milieu de vie ». La réalisation de l'esplanade Saint-Léonard est sans doute une expression lumineuse de cette volonté d'investir dans la qualité du cadre de vie en concertation avec la population.

Le projet de réhabilitation d'une gare...

Au début des années '90, le syndicat d'initiative, comité d'habitants actif dans l'entité, souhaite installer un local dans une partie des bâtiments de la gare de Jamioulx que la SNCB projette de démolir. En effet, la ligne de chemin de fer étant automatisée, les locaux qui accueilleraient naguère le garde-barrière et sa famille n'ont plus de raison d'être...

L'association est bloquée dans sa demande et ne sait que s'opposer au projet de démolition. Son appel à Espace Environnement, organisme de médiation neutre et indépendant, va permettre d'objectiver la situation, étape nécessaire à l'ouverture d'un dialogue avec la SNCB et la Commune.

D'un point de vue esthétique, la gare de Jamioulx ne semble pas exceptionnelle. Cela dit, plusieurs éléments plaident en faveur de sa préservation. Elle est, avant tout, le témoin du développement économique passé de l'Entre-Sambre-et-Meuse, région rurale anciennement industrialisée. Jamioulx fut un temps gare de formation, puis remplacée par la gare de Monceau. Elle témoigne donc de la prospérité de la région.

Elle illustre l'évolution de l'architecture civile publique de notre pays. La gare est souvent le premier bâtiment en brique construit dans le village, plutôt qu'avec la pierre locale. La gare occupe une place centrale dans le village. À Jamioulx, elle semble être la raison d'être de la petite place qui la jouxte. Elle est inscrite dans la mémoire collective des habitants. Un poète local, instituteur à Jamioulx de 1881 à 1910, conte les événements survenus dans la nuit du 14 au 15 novembre 1918 au cours de laquelle les Allemands firent sauter des wagons de munitions. Les déflagrations retentirent jusqu'au matin et ravagèrent le centre du village. Ce texte s'intitule « *Nuit tragique* ».

La gare est un élément populaire, voire même le plus populaire de notre patrimoine. Point de repère, c'est un lieu de passage, un lieu de rencontre. La vie s'organise aussi autour d'elle.

La partie visée par la démolition concerne l'ancien logement du chef de gare. L'état de conservation du bâtiment est acceptable et la structure de l'édifice permet une réaffectation à d'autres fins.

À l'annonce du projet de démolition, le Syndicat d'Initiative local a fait savoir son intérêt à exploiter ces locaux, les racheter et les réhabiliter au profit de la vie associative locale qui manque de place. Plusieurs expériences de ce type connaissent un succès certain.

Cependant, la SNCB refuse de céder le bien au S.I. Parmi les arguments invoqués se trouve le fait que le projet ne cadre pas avec les objectifs de la société. La crainte est que le bâtiment vendu ne se dégrade progressivement et ternisse son image auprès du public.

Suite à la médiation réalisée par Espace Environnement, les négociations sont ouvertes et le Syndicat d'Initiative reçoit un délai de trois mois pour construire son projet de réaffectation.

Dans la foulée (avril 1992), les autorités communales sont sensibilisées et leur opposition formelle à la démolition donne alors un coup de fouet au projet. En 1995, la Commune rachète la partie désaffectée du bâtiment et entame une procédure de rénovation en site d'activité économique désaffecté (SAED). Le projet de transformation est réactivé depuis 1999 avec l'inscription d'un budget de travaux d'aménagement en salle de spectacle, espace de rencontre pour les associations locales et petite salle d'exposition.

La réaffectation d'un patrimoine aussi spécifique qu'une petite gare rurale est délicate. Des édifices à la valeur esthétique incontestable trouvent parfois difficilement une seconde vocation.

Pour la gare de Jamioulx, le contexte est inverse. Les Jaméloviens sont attachés à leur gare et marquent leur volonté d'occuper les lieux. Partie d'une initiative des habitants, les autorités communales ont relayé cette dynamique. Ainsi, la gare de Jamioulx pourrait servir encore les quelque 2.000 habitants de la localité et faire vivre un tissu associatif local très dynamique.



Simulation d'après projet de démolition



Simulation d'après projet de réhabilitation

Les simulations ci-avant sont extraites du dossier de sensibilisation « Quel avenir pour la gare de Jamioulx ? ». Elles permettent de visualiser l'impact d'une démolition. Le dossier comprenait aussi une analyse globale des avantages financiers de la réaffectation par rapport à la démolition.

L'exemple de Theux : l'impact de la méconnaissance des images urbaines sur une reconstruction, un cas d'école



Le bâtiment préexistant et l'esplanade laissée par sa démolition à la suite d'une explosion



Le projet de reconstruction d'une agence bancaire et sa réalisation

Ce bâtiment situé sur la place du Perron à Theux montre la difficulté de confronter les points de vue en ce qui concerne l'intégration d'une architecture contemporaine.

Dans la nouvelle construction, les piliers marquent la stabilité de la banque en créant un portique, animation intéressante d'une parcelle d'angle. Les joints des briques sont rouges. La nouvelle brique est très différente de celle du bâtiment voisin dont la teinte est plus brune. Elle est d'ailleurs plus rouge que ce qui était prévu car les auteurs de projet n'ont pas utilisé une brique conforme à l'échantillon présenté. La plupart des habitants disent qu'elle ne « s'intègre pas ». Certains jugent cette intervention d'« esprit stalinien ». Mais, avant de juger, il faut d'abord savoir quel est le style de la place. Ce projet est encore actuellement source de polémiques entre la Commune et une partie de la population.

Selon l'avis des spécialistes dont Icomos et Claude Strebelle, cette architecture n'est pas inintéressante et est conforme aux critères d'intégration prônés par le Règlement sur les bâtisses des zones protégées en matière d'urbanisme, mais sans doute mal adaptée aux spécificités locales.

L'absence de concertation a entraîné un rejet massif de cette réalisation. L'architecture est cependant le fruit d'une concertation approfondie entre la Région wallonne et des architectes-conseils. Dans l'absolu, le résultat est intéressant, contemporain et respectueux des règles urbanistiques appliquées dans les centres anciens protégés. Mais l'image que se font les habitants de Theux est celle d'habiter une petite ville. Un bâtiment monumental est donc pour eux inapproprié, en désaccord avec les mentalités locales. « *Ce qui choque, c'est que c'est un bâtiment de grande ville. Il est trop monumental, trop grandiloquent. Ce n'est pas un bâtiment pour Theux. L'architecture de Theux est plus discrète, plus basse, plus petite, plus préindustrielle, plus celle d'une bourgade...* »

De cet aspect, les architectes n'ont pas pu tenir compte, par manque de concertation avec les futurs usagers. La banque a dévalorisé involontairement son image de marque et la direction doit regretter son choix qui lui paraissait pourtant porteur. Il se dit qu'elle en aurait perdu des clients...

Cet exemple montre bien l'importance subjective des images. C'est aussi en fonction d'un contexte et d'une histoire locale que les usagers jugeront de la qualité d'une architecture. Les nombreuses explications et justifications de cette architecture n'ont pas permis de convaincre la population car l'image architecturale s'opposait aux attentes citoyennes : prolonger en cohérence l'histoire d'un village. Cette architecture enfrenait donc trop profondément les logiques de la construction mentale des images urbaines qui s'appuient sur la cohérence du message.



Chimay, rue Saint-Nicolas

Respect de l'alignement et de la mitoyenneté, conformité des gabarits des façades (hauteur et largeur), emploi de matériaux traditionnels (briques, pierres, ardoises) et rythmes verticaux des ouvertures caractérisent cet ensemble de grande qualité : s'inspirant de modèles anciens, ces cinq habitations s'insèrent de manière respectueuse dans le tissu urbain existant.

L'emploi de linteaux bombés et de matériaux alternés pour les percements ainsi que les lucarnes évoquent l'architecture locale traditionnelle.

Insérer une architecture qui affiche sa modernité dans le bâti existant n'est pas chose aisée. Ici, l'intégration reste fidèle à l'architecture ancienne du quartier environnant, sans posséder un style propre. Une bonne intervention peut aussi dépasser les modèles anciens, tout en respectant le cadre dans lequel elle s'inscrit : un défi pour les architectes d'aujourd'hui.

H. Ville support d' « imaginabilité »
et de créativité partagée

H. Ville support d' « imaginabilité » et de créativité partagée

La structure urbaine comprise comme symbolique dépasse son rôle purement fonctionnel. Son impact est multiple; il dépend des publics concernés.

Souvent, les projets, en se détachant des contraintes urbanistiques au nom de la créativité, se font plus les chantres de l'abstraction tirée des magazines internationaux ou de la production industrielle ou économique que d'une réelle créativité. Au contraire, les projets basés sur une bonne compréhension de la capacité « d'imaginabilité » de la ville (objectivation des valeurs locales) et conçus de manière interactive avec les acteurs locaux, régionaux, voire nationaux, permettent, par une bonne structuration de la participation, d'œuvrer à développer la créativité de ces acteurs. Ils aboutissent à de réelles solutions alternatives.

Loin d'être alors un projet imposé de l'extérieur par des technocrates ou des élus éclairés, ils deviennent le produit d'une évolution de l'ensemble des acteurs. Il s'agit alors d'un **véritable processus de participation délibérative** où chacun des acteurs, tant techniciens, habitants qu'élus sort transformé, enrichi du processus participatif. Chacun a appris des autres. Chacun a mis sa créativité au service des autres. Il s'agit de faire entrer l'ensemble de la population dans la société de la connaissance qui ne peut pas se limiter à connaître mais est fondée sur sa capacité à toujours apprendre.

Conclusion : des images supports
d'une cohésion sociale, repères d'identité,
moyens de changement

Conclusion : des images supports d'une cohésion sociale, repères d'identité, moyens de changement

La lisibilité de la ville mérite d'être étudiée de manière interactive avec les usagers. Les hommes, « organes » de convergence entre forme et sens, peuvent aider à rendre nos images urbaines plus durables dans le sens large du terme. Plus pérennes car les citoyens s'y seront impliqués, mais aussi parce que ces procédés ne renvoient pas au formalisme théorique que pourraient apporter un architecte ou un urbaniste en chambre. Ils renvoient les créateurs de la forme urbaine dans un processus dynamique d'échanges entre les acteurs. Ce processus permet d'intégrer les images urbaines durables, le patrimoine urbain, dans une perspective de changement et non de collection muséifiée. Les images urbaines signifiantes permettent de faire entrer les projets urbains au plus profond de la vie d'aujourd'hui et de demain.

Où agir en priorité sur le territoire communal ?

La carte des attaches et contre-attaches pour un état des lieux

Sachant que les moyens communaux sont de plus en plus limités et doivent être optimisés, comment choisir les investissements les plus pertinents afin de rencontrer les besoins de la population ? Un processus inspiré directement de la rencontre avec les responsables du programme participatif de Porto Allegre permet de répondre à cette question de manière efficiente en deux étapes :

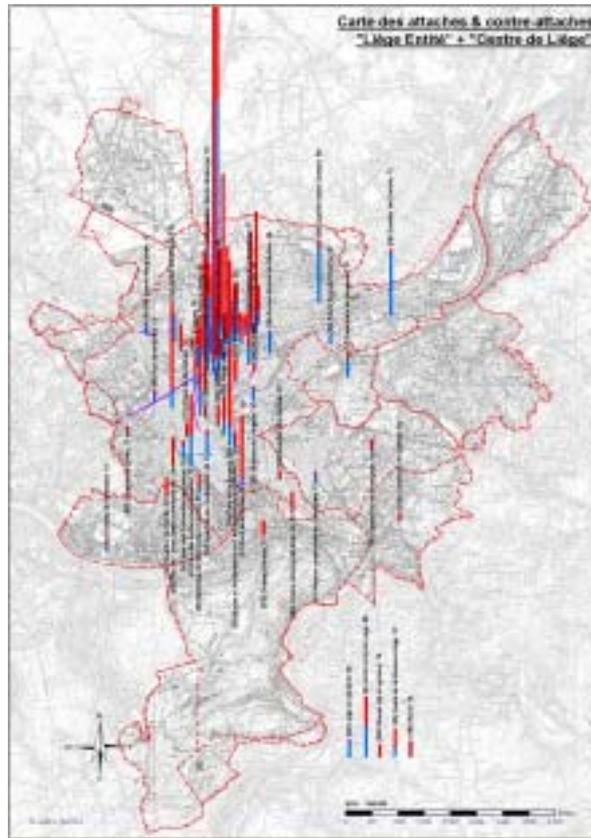
- Comment visualiser les lieux ou bâtiments auxquels la population est attachée ou au contraire en « désamour » ?
- Où agir en priorité sur le territoire communal ?

C'est pour répondre à ces questions qu'Espace Environnement a développé « **la carte des attaches et contre-attaches** ». Cet outil permet aux élus et techniciens de percevoir de façon visuelle les points forts et les points faibles de leur territoire et favorise ainsi des prises de décisions s'appuyant sur le vécu de la population.

Les deux exemples suivants, basés sur des sondages téléphoniques réalisés auprès de plus de 2.000 habitants des entités carolorégienne et liégeoise, ont permis, au travers de **la carte des attaches et contre-attaches**, de montrer quels étaient les lieux les plus ou les moins appréciés par la population parmi des milliers d'éléments urbains existants tels que le patrimoine bâti, les espaces verts, les rues, les places...

Chaque endroit ou bâtiment cité à travers le sondage est représenté par un histogramme (barre verticale), sorte de « thermomètre de l'attachement » de la population à son cadre de vie. Leur hauteur est proportionnelle au nombre de citations que le lieu a récolté. Plus ces histogrammes sont hauts, plus on a récolté de citations sur ce lieu. Le bleu représente les citations à connotations froides (négatives) et le rouge les citations chaleureuses (positives). Chaque « thermomètre » est accompagné du nom du lieu, suivi d'un chiffre correspondant au nombre total de citations.

Les lieux les plus importants et les plus appréciés correspondent aux thermomètres les plus hauts et les plus rouges de la carte.



Carte des attaches et contre-attaches de l'ensemble de l'entité liégeoise

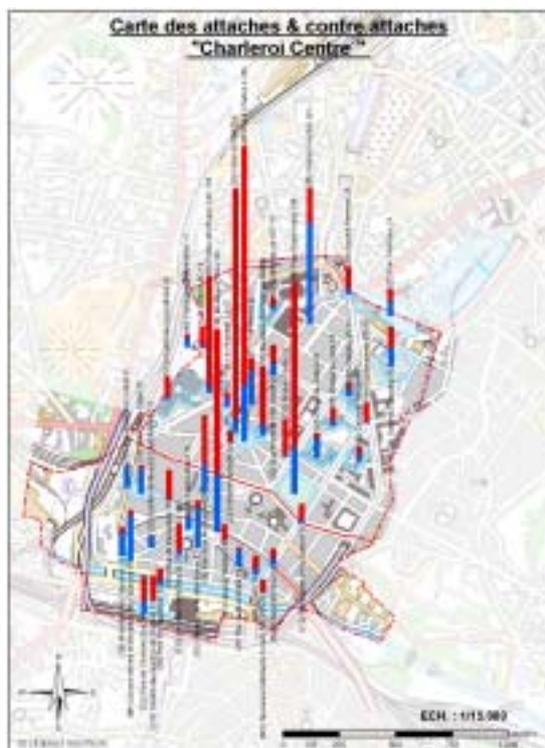
On distingue clairement un périmètre massivement cité par les personnes sondées – c'est-à-dire la zone regroupant beaucoup d'histogrammes. C'est le cœur historique de la ville de Liège qui semble polariser toute l'attention !

Le rouge domine sur la carte. 67 % des citations sont purement positives, témoignant de l'attachement de la population à sa commune.

Les autres sections de l'entité ressortent mais de manière tout à fait marginale par rapport à Liège-centre, voire sont parfois non représentées (comme c'est le cas de Wandre, Jupille, Rocourt et Glain).

Hors du centre, on constate que ce sont essentiellement des lieux de détente et de loisirs (4 parcs sur les 8 premiers lieux, la Meuse et ses quais) qui attirent les habitants, qui sont des points de référence, des lieux paisibles... Une zone plus négative apparaît toutefois à l'est du centre-ville, avec le quartier de Droixhe et ses « barres » d'habitations et le quartier Saint-Léonard.

Un zoom sur les zones regroupant le plus de citations, généralement les centres-villes, permet une analyse plus détaillée de la situation. Ce « zoom » sur Charleroi-centre permet une lecture plus fine au niveau du cœur de la ville.



*Carte des attaches et contre-attaches
de Charleroi-centre*

La place de la Ville Haute et ses deux « monuments » qui l'entourent, l'Hôtel de Ville et la Basilique Saint-Christophe, sont reconnus par ses habitants... Ils symbolisent bien la pérennisation à l'attachement au cœur de la ville fortifiée.

On peut également remarquer une zone négative (« plus bleue ») à l'ouest de Charleroi avec la place de la Digue, le Ministère des Finances, la « colonne » devant ce Ministère.

Remarquons enfin que plusieurs bâtiments ressortent positifs à « 99 % »: la maison Dorée, la librairie Molière et la maison du Bailli.

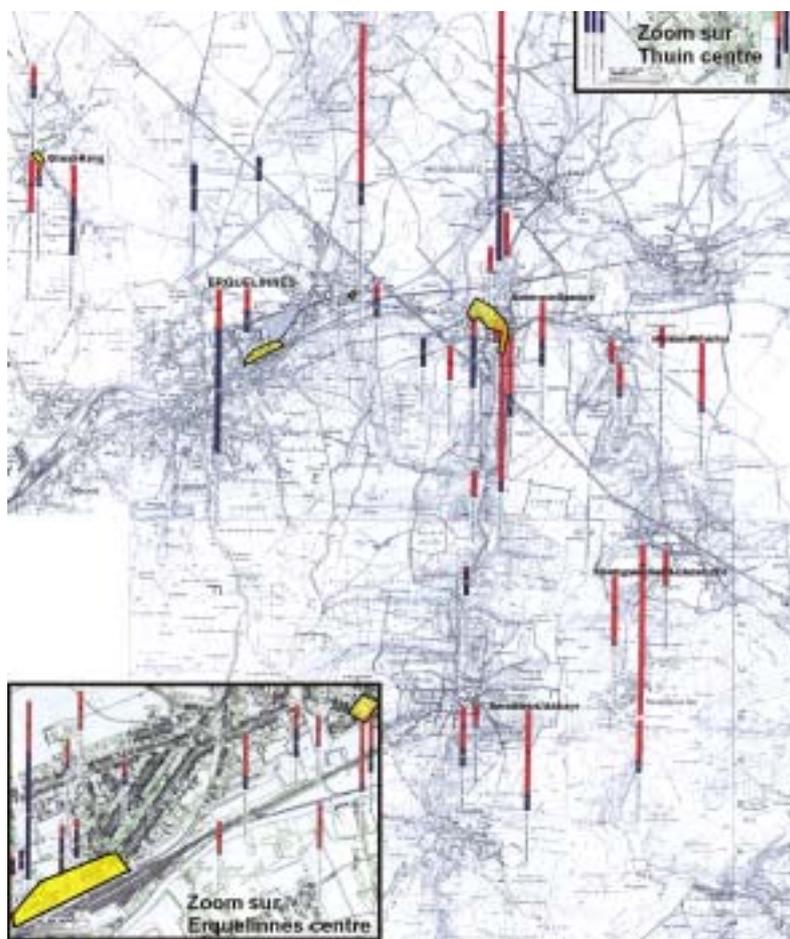
Cette représentation « imagée » des résultats du sondage peut être associée à un véritable tableau de bord. Il s'agit d'un tableau croisant différentes données (l'importance de l'attente citoyenne, l'importance de la population concernée, une discrimination positive basée sur la réalité socio-économique du quartier, l'avis des techniciens sur l'importance du problème) relatives à la problématique prise en compte et à sa localisation sur le territoire. On attribue ainsi à chaque problème une valeur relative permettant son classement⁶⁵. D'un coup d'œil, l'élu peut à tout moment se rappeler la globalité des enjeux prioritaires de sa commune. Ci-dessous, le tableau de bord d'Erquennes a été cartographié laissant clairement apparaître la hiérarchie des problématiques soulevées par la population.

Carte et tableau de bord sont donc deux outils d'aide à la décision permettant aux élus de réaliser un programme d'action communale concerté et « priorisé » sur une base objective. Ce processus permet de mieux répondre aux attentes citoyennes et permet, preuves à l'appui, de lutter contre l'effet NIMBY.

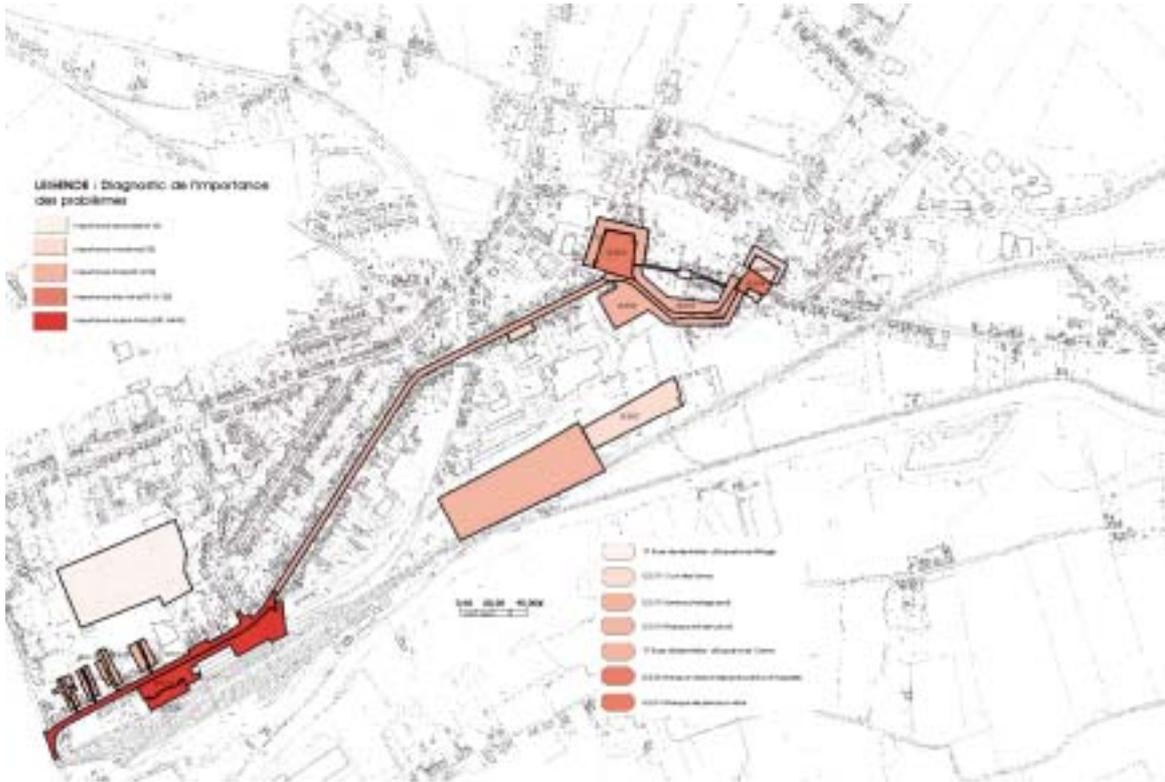
⁶⁵ Pour plus de détails, voir Pouleur Jean-Alexandre, François Line, Bioul Anne-Catherine, Sauvage Véronique Allain, Jean-Marie, Dauchot Alain, *Pour une valorisation concertée des centres urbains*, Éd. Espace Environnement - Adus, Charleroi, 2001.

Oser choisir l'aide indépendante à la décision

La carte des attaches et contre-attaches de la population au territoire permet de débloquent des situations difficiles. Par exemple à Erquelines la décision d'aménager la rue Albert I^{er} était bloquée depuis longtemps car considérée comme coûteuse. Mais coûteuse par rapport à qui et à quoi ? Le coût semblait en effet élevé pour bénéficier à une petite partie de la population communale. La découverte de l'impact négatif global pour la population, ce compris les habitants des autres communes, fut déterminante. La carte des attaches et l'étape de désignation du travail prioritaire ont permis de débloquent la situation. Ce travail a été complété par la mobilisation de l'intelligence citoyenne à apprendre à comprendre les enjeux et développer sa créativité participative à la production d'un aménagement durable tant d'un point de vue social, qu'économique et environnemental en insistant sur la qualité de vie qu'il pouvait générer.



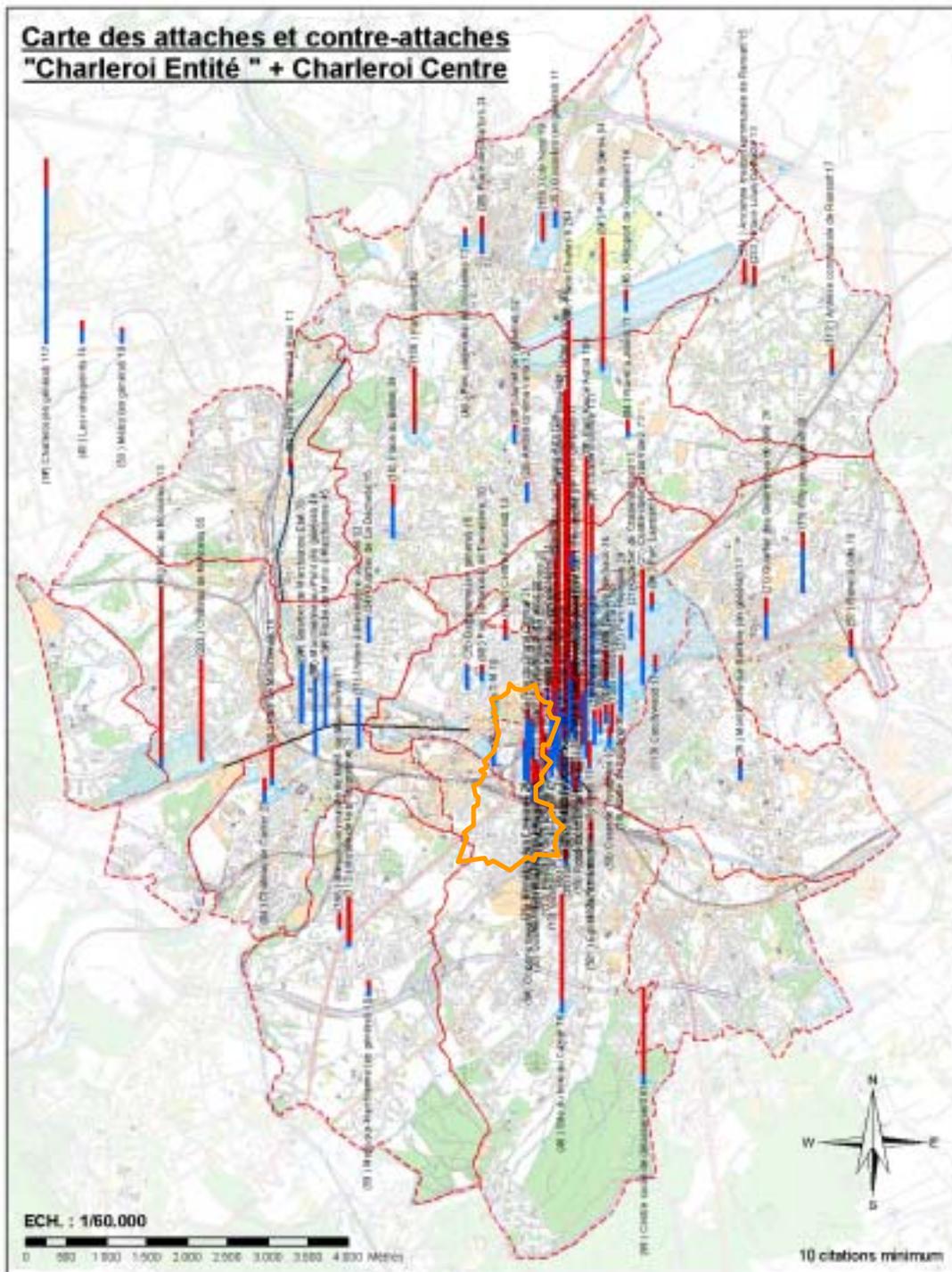
Cartes des attaches globales de l'entité



Agrandissement des problèmes principaux décelés par les habitants des six anciennes communes de l'entité d'Erquelinnes sur les quartiers du village et de la gare. Cette carte montre bien l'impact prioritaire de la rue Albert I^{er} et de son extension sur la place (zone rouge foncée au sud-ouest de la carte).

Un autre exemple est celui de la répartition ou de la concentration équitable des fonds fédéraux de la Politique des Grandes Villes sur Charleroi, ville de 200.000 habitants. Suite à la notoriété des élus toujours assise sur les électors répartis par quartier, il est souvent difficile au bourgmestre ou au collègue (l'exécutif communal) de savoir à qui donner son accord. Car choisir une localité c'est alors souvent favoriser un candidat d'un quartier, d'une ancienne commune. Souvent c'est le personnage ayant la personnalité la plus forte qui remportera les moyens financiers au profit de son fief. Tirailées entre ces intérêts différents, les opérations urbaines manquent de moyens et sont « saupoudrées » entre les « baronnies ».

La carte des attaches a permis d'objectiver de manière représentative la perception des problèmes (confirmée par ailleurs par les techniciens) et ainsi de choisir le projet prioritaire à mettre en avant. La zone négative qui ressort sur cette carte a alors pu être correctement prise en compte. Le plan stratégique Charleroi 2020 a pu ainsi être bien orienté et les fonds ainsi consacrés prioritairement à cette zone.



À cette échelle, le lecteur peut distinguer un périmètre très cité par les sondés : Charleroi-centre (la zone entourée de nombreuses barres verticales (thermomètres bleus et rouges) appelées histogrammes). Cette zone correspond d'ailleurs grosso modo à celle de l'emprise de l'ancienne ville fortifiée, dessinée en surimpression ocre (gris clair si document en noir et blanc).

Cette carte permet aussi de se rendre compte du nombre très élevé de citations **uniquement** négatives à l'ouest de ce centre (histogramme bleu). Il s'agit justement de la zone sur laquelle une action d'ampleur devait être entreprise et a pu être amorcée grâce à cette carte explicite.

Nous constatons ainsi que les moyens techniques utilisés pour représenter et comprendre la ville sont loin d'être neutres. Comme nous l'avons vu, les implications peuvent s'avérer lourdes pour la population. Le mode de production de la ville et, comme l'a montré Françoise Dolto, son mode d'utilisation, ont un impact direct sur la manière dont ses individus développeront leur créativité (cf. chapitre : *H. Ville support d'« imaginabilité » et de créativité*). Fonder l'approche urbaine sur la perception objective **et affective** de la ville, c'est considérer ce qui, selon les psychologues, domine la décision individuelle. C'est considérer l'homme dans sa globalité. C'est donner à la ville son rôle évidemment fonctionnel mais aussi symbolique. C'est considérer l'espace public et les bâtiments comme aussi propices à l'informel, à la rencontre, à l'événement, à l'échange, au plaisir d'être en ville.

La détermination des attaches de la population accompagnée d'un processus de coproduction de la ville doit permettre de renforcer la capacité de créativité, d'imagination et surtout d'apprendre de manière interactive...

Cette approche est opérationnelle. Différentes expériences nous ont permis d'opérer des changements politiques lourds au sein de communes. En effet, l'élu est quotidiennement confronté à des attentes divergentes ou, en tous les cas, pas toutes conciliables ne fut-ce que parce que les moyens budgétaires sont limités. Il est alors obligé de faire des choix qui occasionneront forcément des insatisfactions. L'expérience montre que l'établissement de ces cartes des attaches a permis de se dégager de ces choix partisans.

Outre ce facteur d'objectivation, l'appel à des organismes neutres et indépendants est loin d'être systématisé dans ce type de démarche. Or, c'est souvent là que le bât blesse car la population sent très rapidement quand on est à la solde de tel ou tel pouvoir. Et simplement pour des raisons de réelle médiation, cette position est nécessaire.

D'une somme d'individualités à une innovation territoriale collective

L'innovation d'un groupe impliqué dans une démarche participative d'urbanisme se construit en articulant trois axes⁶⁶ : les échelles de temps, les échelles spatiales et l'écoute partagée.

Les échelles de temps

D'où venons-nous, d'où vient notre cadre de vie et où pouvons-nous le mener ? Comment garantir de léguer aux générations futures un environnement de qualité suffisante ?

Le projet urbain s'inscrit dans la durée; il nécessite des temps longs pour répondre à des attentes immédiates. Souvent, les participants ont des difficultés à admettre la lourdeur et la lenteur des changements urbains. L'inscription de leurs besoins et de leurs attentes dans une évolution historique permet généralement de relativiser les situations tendues qu'ils vivent. Voilà quelques questionnements inévitables pour permettre aux citoyens une prise de recul suffisante pour aborder de manière solidaire un enjeu urbanistique.

Les échelles spatiales : du local au global

Une dynamique de groupe doit garantir de passer du micro-local (bout de rue, trottoir, maison...) aux échelles locales (quartiers, anciennes communes, communes fusionnées, communautés d'agglomération, provinces, régions, pays, Europe, monde) et au global (tenir compte des interactivités avec les autres domaines de l'existence : économique, social, culturel et environnemental). Comme décrit ci-avant, la question de l'appartenance à une communauté urbaine prend ici à nouveau tout son sens et permet d'inclure de manière conjointe tous les hommes. De là l'importance cruciale de faire découvrir les caractéristiques du territoire qui fondent l'identité locale.

En parallèle, l'animateur doit constamment passer de l'individuel au collectif pour permettre au citoyen de devenir activement responsable tout en revenant à la perception individuelle quand les enjeux paraissent trop abstraits.

⁶⁶ Bodart Patrick et Geronnez Loïc de Periferia expliquent bien une structuration semblable à la nôtre mais qui est conçue pour des processus concernant aussi des domaines autres que le patrimoine, l'urbanisme et l'aménagement du territoire : les groupes du *Réseau Capacitation Citoyenne* mettent aussi ces considérations de temps, d'espace et d'écoute en avant parmi d'autres.

Temps :

- La projection dans le temps.
- Se fixer des étapes (projet).

Espace :

- Saut d'échelles.

Ecoute :

- Interpeller en se basant sur des logiques du ressenti.
- Exprimer ce qui généralement reste non dit.
- Le sens du bien commun.
- Le sens critique.

Autres :

- Approche intégrée, vision d'ensemble.
- Construire des stratégies.

Pour plus d'informations, voir les livrets *Capacitation Citoyenne* : une première synthèse en 2000 (<http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/jaune/Synthese.pdf>), la démarche méthodologique en 2005 (<http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/sienne/methodo.pdf>) et le point de vue des groupes du réseau en 2007 (<http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/emeraude/roubaix07.pdf>)

L'écoute partagée des opinions

En urbanisme, le travail d'écoute partagée devrait se décliner en différentes étapes :

Trop souvent elles sont brûlées pour tenter de répondre immédiatement aux attentes citoyennes dans un rapport clientéliste de l'élu à la population.

Nous pouvons alors passer par une participation structurée et par une animation adaptée qui assureront la dynamique du groupe.

En conclusion, les questions d'échelles temporelles et spatiales renvoient clairement à une capacité citoyenne suffisante en histoire et géographie. La préparation des adultes à une dynamique participative devrait donc s'amorcer dès l'enfance. Tandis que la question de l'écoute partagée devrait préparer à la participation structurée à travers ces échelles spatiales et temporelles. Il s'agit de former les générations actuelles et futures à enrichir véritablement le débat et augmenter le niveau de la production sociale de demain. Il ne s'agit plus de sommer des apports individuels qui sont d'ailleurs partiellement contradictoires. L'objectif est donc bien, par l'interaction des acteurs, d'arriver à transcender les obstacles actuels pour innover et profiter d'une évolution de chacun des individus qui permet au final aux groupes sociaux et citoyens de faire un saut qualitatif.

Le tout fait alors plus que la somme des parties ($1 + 1 = 3$).

Bibliographie

Bibliographie

AMATO A. et BILLEN C., *Comprendre pour sauvegarder. Histoire et vécu du Patrimoine bâti de Doische et Viroinval*, Bruxelles, Communauté Française, 1985.

BANHAM R., *L'« effet wampanoag » en architecture* dans *Le sens de la ville*, Paris, Éd. Seuil, 1972.

BIOUL A.-C., POULEUR J.-A., *L'Atlas du centre ancien protégé de Charleroi : un Atlas du cadre de vie* dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 24, Éd. Mardaga et DGATLP-Région wallonne (actuelle DGO4), 1999, pp. 35-50.

BIOUL A.-C., POULEUR J.-A., *À Fontaine-l'Évêque, la participation de la population à l'élaboration de l'atlas du patrimoine architectural du centre ancien* dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 37, Éd. Mardaga et DGATLP-Région wallonne (actuelle DGO4), décembre 2001.

BODART Patrick, *Réseau Capacitation Citoyenne. Etude-Action pour la formation des habitants à la gestion urbaine et sociale de la ville*. Une première synthèse 2000 : <http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/jaune/Synthese.pdf>, la démarche méthodologique en 2005 (<http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/sienne/methodo.pdf>) et le point de vue des groupes du réseau en 2007 sur <http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets.php> « Livrets émeraudes 2007-08 : « Ce qu'apporte Capacitation Citoyenne. Les rencontres de Roubaix juin 2007 » <http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/emeraude/roubaix07.pdf>, pages consultées le 16/03/2010.

CHOAY Françoise, *Pour une anthropologie de l'espace*, Éd. Seuil, France, 2006, 412 p.

CHOAY (1998), *Une mutation à l'œuvre dans De la ville à la mégapole : essor ou déclin des villes au XXI^e siècle*, Paris, Ministère de l'équipement, Centre de prospective. http://developpementdurable.documentation.equipement.gouv.fr/documents/EQUDEX00003407/EQUDEX00003407_1.pdf, pages consultées le 16/03/2010.

CHOAY Françoise, Institut d'urbanisme de Paris, 10/2004. http://urbanisme.univ-paris12.fr/1134756682345/0/fiche_article/&RH=URBA_1Paroles, page consultée le 16/03/2010.

COING Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Éd. Ouvrière, 1967.

CORIJN Éric, BOUDRY L., CABUS P., DE RYNCK F., KESTELOOT C. et LOECKX A., *Le siècle de la ville. De la république urbaine et de la ville trame*, Livre blanc, Project Stedenbeleid, Vlaamse Gemeenschap, Brussel, 2005, 238 p.

DOLTO F., *La cause des enfants*, Pocket n° 4226, 1995.

FRANCOIS L., MEEUS G., *Valorisation des terrils et aménagement du territoire - Étude méthodologique*, Espace Environnement - Région wallonne, 1992.

- GASSEL I., ANTOINE J., *Communes de Dison et Verviers : « Rénovation du quartier des Fabriques »*, Urbanisme et Orientation culturelle, avril, 1977.
- GILKINET Georges, *Aperçu subjectif du secteur de l'éducation permanente* <http://www.etopia.be/spip.php?article65>, page consultée le 16/03/2010.
- GIOVANNONI G., *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Paris, Éd. Seuil, 1998.
- HALBWACHS M., *La mémoire collective*, Éd. P.U.F., Paris, 1950 (1^e éd. posthume).
- HASQUIN R. P., *Les grandes colères du Pays noir*, Éd. Scaillet, 1995.
- HASQUIN Hervé, *Louis XIV face à l'Europe du Nord*, Éd. Racine, Bruxelles, 2005.
- HEIDEGGER M., *Essais et conférences : la question de la technique*, Éd. Gallimard, Paris, 1980.
- JAVEAU C., *Haro sur la Culture*, Éd. Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 1974.
- LEDRUT R., *Les images de la ville*, Paris, Éd. Anthropos, 1973.
- LÉVI-STRAUSS C., *Tristes Tropiques*, Éd. Plon, 1955.
- LYNCH K., APPLEYARD D., MYER J., *The view from de Road*, the MIT presse, 1963.
- LYNCH K., *L'image de la Cité, Poitiers*, Éd. Dunod, 1985 (1969 (tr. de *The Image of The City*, the MIT presse 1960)).
- MAGNAGHI Alberto, *Le projet local*, Éd. Mardaga, Liège, 2003 (2000 : *Il Progetto locale*), 128 p.
- MEEUS Gilles, *Pour une démocratie du cadre de vie. Des médiateurs en environnement. Pourquoi, comment ?*, Conclusion d'un projet inscrit au programme LIFE 1994 de la Commission européenne, sous le titre : « *L'accompagnement des auditions et enquêtes publiques en environnement et la médiation en environnement* », Charleroi, 1996, 144 p.
- MEEUS Gilles, *La concertation en environnement*, Charleroi, Espace Environnement, 1996, 86 p.
- POULEUR Jean-Alexandre, ALLAIN Jean-Marie et autres, *Pour une valorisation concertée des centres urbains*, Éd Espace Environnement-Adus, Charleroi, 2001.
- POULEUR J.-A., *Le patrimoine « social vécu » de Charleroi centre. Édifices, ensembles architecturaux, sites, etc. formant le patrimoine de Charleroi « intra-muros » tel qu'il est ressenti par certains acteurs* dans **Thèse de doctorat non publiée**, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2002.
- POULEUR J.-A., *Charleroi, métropole la plus jeune de Belgique ou archétype d'un nouveau patrimoine ?* dans **Notes de recherche du Collège interdisciplinaire, territoires et développements durables** n° 2003-1, Éd. CITDD, Louvain-la-Neuve, 2003.
- POULEUR J.-A., *textes du Colloque européen : Patrimoine et citoyens. Édifices, sites et sociétés*, Ville de Charleroi-Espace Environnement, Charleroi auditorium du Musée national du Verre, 4 et 5 mars 1994 (Éd. 2004), 172 p. Téléchargeable : http://www.espace-environnement.be/publications_details.php?idpubli=26, page consultée le 16/03/2010.

POULEUR J.-A., ROCHET N., *Vers un autre patrimoine*, dans *Patrimoine et vie collective*, CFWB, Bruxelles, 2005.

POULEUR J.-A., ROCHET N., *Patrimoine urbain et participation, une expérience de terrain* dans *Patrimoine et vie collective*, CFWB, Bruxelles, 2005.

POULEUR, J.-A., ROCHET N., *Une réglementation plus appréciée qu'il n'y paraît* dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 57, décembre 2005, Éd. Mardaga et DGATLP-Région wallonne (actuelle DGO4), pp. 40-45.

POULEUR J.-A., BIOUL A.-C. et FRANÇOIS L., *Objectivations des valeurs patrimoniales, médiation urbanistique et techniques adaptées à la perception ordinaire. Synthèse d'expériences menées dans une quinzaine de communes wallonnes*, CITDD, Louvain-la-Neuve, 2007-2. <http://www.urba.ucl.ac.be/citdd/notesrecherche.htm>, page consultée le 16/03/2010.

POULEUR J.-A., SWENNEN C. et ROCHET N., *Régénération d'une zone d'industrie lourde, Scénarios et processus participatif, Résultats des ateliers MILU sur la Porte Ouest*, Charleroi, (9-12 mai 2006, 20 et 26 juin 2007). http://www.espace-environnement.be/pdf/urba_milu_rapportfr_2006.pdf, page consultée le 16/03/2010.

POULEUR J.-A., SWENNEN C. et ROCHET N., *Pour un développement urbain durable : des processus prospectifs et participatifs au service d'un usage territorial innovant* dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 66, Éd. Mardaga et DGATLP-Région wallonne (actuelle DGO4), décembre 2007, pp. 24-27.

SCHOONBRODT René, *Vouloir et dire la ville*, AAM, Bruxelles, 2007, 522 p.

SÖDERSTRÖM O., *La question patrimoniale* dans *Les enjeux de l'urbanisation*, OEPR (Société suisse d'études pour l'Organisation de l'Espace et la Politique Régionale), Peter Lang, 1988.

Service public de Wallonie – DGO3 (anciennement DGRNE).

<http://environnement.wallonie.be/>

<http://environnement.wallonie.be/nimby/>, page consultée le 16/03/2010.

Réalisé par

Jean-Alexandre POULEUR

en collaboration avec Anne-Catherine BIOUL et Nicolas ROCHET

Illustrations et cartographie : en collaboration avec Line FRANÇOIS et Nadine ZANONI

Édité par Espace Environnement ASBL

Que se cache-t-il derrière la perception que les habitants ont de leur ville ? Les sentiments qu'ils éprouvent pour leur ville restent-ils du ressort de la sphère individuelle ou sont-ils partageables ? Cette perception est-elle unique ou multiple ? En quoi concerne-t-elle l'identité territoriale partagée ? Les architectes, urbanistes, sociologues... doivent-ils dresser **une image ou des images de la ville** ? Peuvent-ils compléter l'image qu'ils se font de la ville par le regard des usagers pour mieux concevoir les aménagements de demain ?

Comment véhiculer, au milieu des transformations de la ville, la mémoire collective des générations passées vers les générations futures ?

Comment respecter et enrichir la trame urbaine sans la « muséifier » ?

Cette approche déjà initiée par Kevin Lynch en 1960 reste visionnaire, notamment en ce qui concerne le paysage. Elle a fait l'objet, depuis lors, de nombreuses recherches complémentaires novatrices. En effet, les concepts dominants ont évolué et sont à replacer dans le contexte de notre société européenne. La notion de patrimoine architectural et surtout de patrimoine urbain ainsi que, plus récemment, celle de paysage, ont pris une importance considérable dans notre manière de concevoir la ville. La participation des habitants à la valorisation de leur cadre de vie a, elle aussi, bien pris sa place dans l'art d'édifier les villes. En ce début de XXI^e siècle, cet ouvrage tente donc de réactualiser ces concepts pour les rendre plus opérationnels dans le cadre d'une culture européenne universelle.

Les réflexions qui émaillent cet ouvrage se basent sur des expériences de terrain menées au sein d'une cinquantaine de petits et grands centres urbains belges et français, à partir d'enquêtes quantitatives et qualitatives auprès de plusieurs milliers de personnes. Celles-ci ont pu être réalisées grâce à un large soutien de la Communauté européenne. Faire connaître le plus largement possible les méthodologies opérationnelles et montrer l'actuelle « indispensable participation citoyenne », tel est l'objectif de ce travail.

Cet ouvrage s'adresse aux auteurs de projets, architectes, urbanistes, géographes, sociologues, ingénieurs des travaux publics ou en aménagement du territoire, paysagistes, étudiants dans ces domaines, fonctionnaires délégués, agents régionaux et communaux... mais aussi aux associations impliquées dans le cadre de vie ou les citoyens particulièrement soucieux de leur ville.

